VOLET PAYSAGER ET PATRIMONIAL DE L'ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

PROJET EOLIEN DE CHARNY (21)

CAHIER DE PHOTOMONTAGES

Porteur de projet
Volkswind
Contact : Laurent MICHEL - Responsable régional études
2929 avenue Etienne Méhul
34 070 Montpellier
Tél : 04 67 17 61 02

Paysagiste
Territoires & Paysages
Laurence FABBRI - Paysagiste Concepteur
2 place du 8 mai
30 650 Rochefort-du-Gard
www.territoiresetpaysages.fr

Janvier 2025

Territoires & Paysages

PHOTOMONTAGES

1. Alise Sainte-Reine - Site d'Alésia - Statue de Vercingétorix - Point de vue
2. Châteauneuf - Point de vue
3. Bard-le-Régulier - Montagne de Bard - Point de vue
4. Saulieu - Eglise Saint-Saturnin - Cimetière
5. Semur-en-Auxois - Point de vue
6. Saffres - Falaises de Saffres - Sentier de randonnée
7. Pouilly-en-Auxois - Statue de la Madone - Point de vue
8. Vitteaux - Montagne de Miard - Point de vue
9. Vic-sous-Thil - Butte de Thil
10. La Motte-Ternant - Eglise Saint-Martin - Cimetière
11. La Motte-Ternant - Route D11c
12. Thoisy-la-Berchère - Ferme Grignard
13. La Motte-Ternant - Intersection routes D36 et D26
14. Normier - Autoroute A6
15. Saint-Thibault - Eglise
16. Saint-Thibault - Cimetière
17. Saint-Thibault - Canal de Bourgogne
18. Gissey-le-Vieil - Route D970 - Voie Verte
19. Blancey - Eglise
20. Gissey-le-Vieil - Route D108c
21. Villeneuve-sous-Charny - Route D108b
22. Noidan - Village
23. Missery - Village
24. Mont-Saint-Jean - Promenade des remparts
25. Mont-Saint-Jean - Le Haut de la Rèpe
26. Thorey-sous-Charny - Route D108 - Entrée de village
27. Thorey-sous-Charny - Village
28. Charny - Village
29. Charny - Combe d'Aumaise - Exploitation agricole
30. Charny - Le châtelet - Croix
31. Charny - Sortie sud du village
32. Charny - Bois de Charny

PHOTOMONTAGES CUMULES

10. La Motte-Ternant - Eglise Saint-Martin - Cimetière
11. La Motte-Ternant - Route D11c
12. Thoisy-la-Berchère - Ferme Grignard
13. La Motte-Ternant - Intersection routes D36 et D26
14. Normier - Autoroute A6
16. Saint-Thibault - Cimetière
17. Saint-Thibault - Canal de Bourgogne
18. Gissey-le-Vieil - Route D970 - Voie verte
25. Mont-Saint-Jean - Le Haut de la Rèpe
29. Charny - Combe d'Aumaise - Exploitation agricole
30. Charny - Le châtelet - Croix
31. Charny - Sortie sud du village

Les photomontages sont réalisés en utilisant le modèle d'éolienne avec les caractéristiques suivantes :

- hauteur du mât : 126 mètres
- diamètre du rotor : 163 mètres
- hauteur en bout de pale : 207,5 mètres

Les photomontages ont été réalisés en positionnant le rotor de face.

Afin de faciliter la lecture des photomontages, les éoliennes sont numérotées de 1 à 6.

Pour rappel, pour chaque thématique (lieu de vie, infrastructure, paysage, patrimoine, tourisme…), une évaluation des enjeux indépendamment du projet à l'étude est pondérée en plusieurs gradients (de très faible à très fort selon les thématiques). L'évaluation des enjeux est complétée par une évaluation de la sensibilité au regard des visibilités potentielles en direction de l'aire immédiate du projet à l'étude. La sensibilité permet au stade de l'état initial d'identifier des pistes pour orienter le parti d'aménagement et d'en déduire les secteurs ou les points de vue au sein desquels les effets devront être mesurés. Au stade des impacts et mesures, les effets sont la conséquence objective du projet sur le territoire. Ils seront évalués sur la base de cartes de visibilités et de photomontages. L'évaluation d'un impact sera alors le croisement d'un enjeu (défini dans l'état initial) et d'un effet (lié au projet) :
ENJEU x EFFET = IMPACT

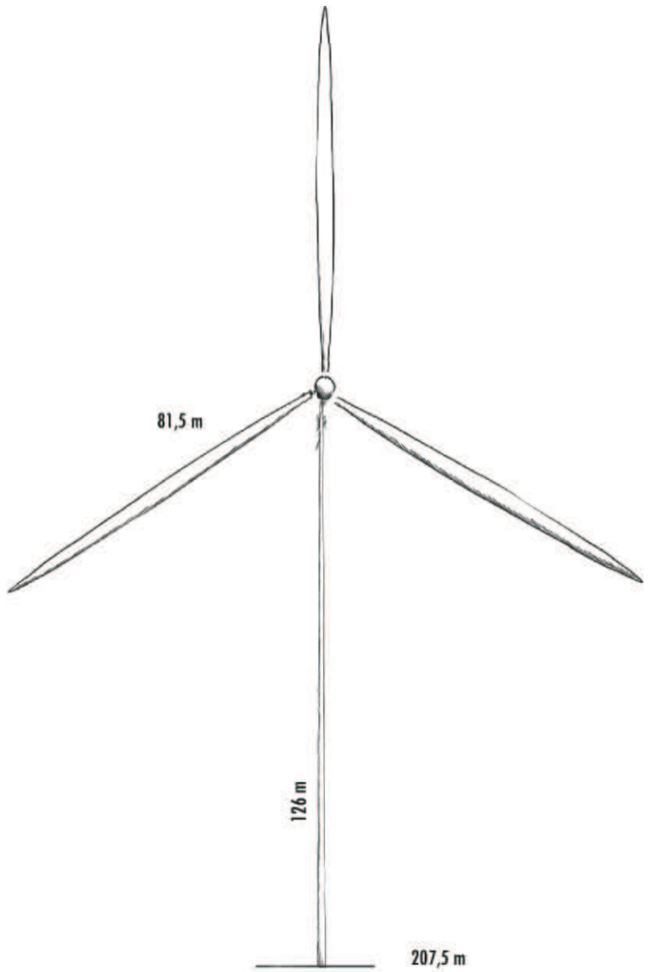

Figure n° 1 : Gabarit d'éoliennes du projet éolien de Charny (source : Territoires & Paysages)

CARTE 1

Localisation des points de prise de vue pour la réalisation des photomontages

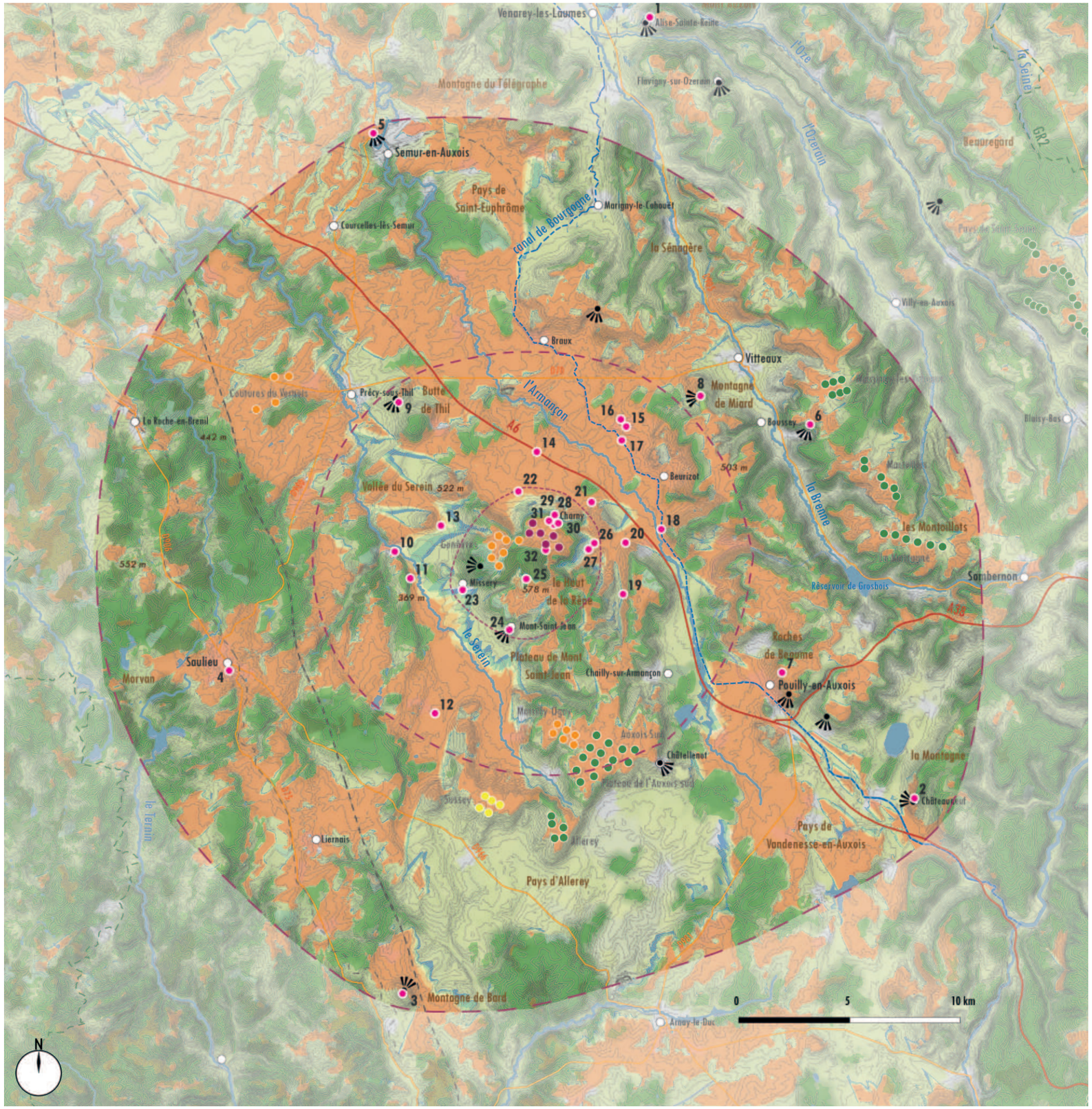

Aire d'étude

- Projet éolien de Charny
- Immédiate (+/- 3 km)
- Rapprochée (+/- 10 km)
- Eloignée (+/- 20 km)
- Vitteaux — Ville repère

Elément repère

- Autoroute
- Route principale
- Voie ferrée
- Hydrographie
- Surface en eau

Bassin visuel maximal théorique du projet

Nombre d'éolienne visible

6
5
4
3
2
1

dans le cadre de ce calcul, une éolienne est considérée comme visible même si l'on ne voit qu'un bout de pale

- 1 — Prise de vue pour les photomontages

Contexte éolien

- Eolienne existante
- Eolienne autorisée
- Eolienne en instruction
- Panorama à 360°
- Belvédère
- Dégagement visuel

Sources : Fond maps.stamen
Bd Carto IGN
Bd Topo IGN
Bd Alti IGN

Numéro des éoliennes

Sources : Fond Scan25
Ortho-Photo

Aire d'étude

- Zone d'Implantation Potentielle
- Bâti
- Eolienne autorisée

Implantation projet éolien

- Eolienne du projet de Charny
- Plateforme
- Poste de livraison
- Piste à adapter
- Piste à créer
- Base de vie

Numéro	Nom	Protection	Thématique	Environnement de la prise de vue	Enjeu du lieu de la prise de vue	Effet visuel du projet	Impact du projet	Impact des effets cumulés
1.	Alise Sainte-Reine - Site d'Alésia - Statue de Vercingétorix - Point de vue	Monument historique classé Site classé	Patrimoine et paysage réglementaire - Site touristique	Panorama à 180°	Fort	Nul	Nul	-
2.	Châteauneuf - Point de vue	Site inscrit	Paysage réglementaire - Site touristique	Panorama à 180°	Fort	Faible	Modéré	-
3.	Bard-le-Régulier - Montagne de Bard - Point de vue		Point de vue - Itinéraire touristique	Panorama à 360°	Modéré	Faible	Faible	-
4.	Saulieu - Eglise Saint-Saturnin - Cimetière	Monument historique inscrit Site classé	Patrimoine et paysage réglementaire	Ouverture visuelle	Modéré	Faible	Faible	-
5.	Semur-en-Auxois - Point de vue		Point de vue - Covisibilité patrimoine réglementaire	Panorama à 180°	Modéré	Nul	Nul	-
6.	Saffres - Falaises de Saffres - Sentier de randonnée	Site inscrit	Paysage réglementaire - Itinéraire touristique	Ouverture visuelle	Modéré	Faible	Faible	-
7.	Pouilly-en-Auxois - Statue de la Madone - Point de vue		Point de vue - Itinéraire touristique	Panorama à 180°	Faible	Faible	Faible	-
8.	Vitteaux - Montagne de Miard - Point de vue	Monument historique classé	Patrimoine réglementaire - Itinéraire touristique	Ouverture visuelle	Faible	Modéré	Faible	-
9.	Vic-sous-Thil - Butte de Thil	Monument historique classé - Site inscrit	Patrimoine et paysage réglementaire - Itinéraire touristique	Ouverture visuelle	Modéré	Nul	Nul	-
10.	La Motte-Ternant - Eglise Saint-Martin - Cimetière	Monument historique inscrit	Patrimoine réglementaire - Lieu de vie	Ouverture visuelle	Modéré	Faible	Faible	Modéré
11.	La Motte-Ternant - Route D11c		Voie de communication - Covisibilité patrimoine réglementaire	Ouverture visuelle	Faible	Faible	Faible	Modéré
12.	Thoisy-la-Berchère - Ferme Grignard		Lieu de vie - Voie de communication	Ouverture visuelle	Faible	Modéré	Faible	Faible
13.	La Motte-Ternant - Intersection routes D36 et D26		Voie de communication	Ouverture visuelle	Faible	Faible	Faible	Modéré
14.	Normier - Autoroute A6		Voie de communication	Ouverture visuelle	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
15.	Saint-Thibault - Eglise	Monument historique classé	Patrimoine réglementaire - Lieu de vie	Bâti	Modéré	Nul	Nul	-
16.	Saint-Thibault - Cimetière		Covisibilité patrimoine réglementaire	Ouverture visuelle	Faible	Modéré	Modéré	Modéré
17.	Saint-Thibault - Canal de Bourgogne		Itinéraire touristique - Voie de communication	Ouverture visuelle	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
18.	Gissey-le-Vieil - Route D970 - Voie verte		Itinéraire touristique - Voie de communication	Ouverture visuelle	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
19.	Blancey - Eglise	Monument historique inscrit	Patrimoine réglementaire - Lieu de vie	Ouverture visuelle	Modéré	Faible	Faible	-
20.	Gissey-le-Vieil - Route D108c		Voie de communication	Ouverture visuelle	Faible	Modéré	Modéré	-
21.	Villeneuve-sous-Charny - Route D108b		Voie de communication	Sortie de village	Faible	Fort	Modéré	-
22.	Noidan - Village		Lieu de vie - Voie de communication	Ouverture visuelle	Faible	Fort	Modéré	-
23.	Missery - Village	Monument historique classé - Site inscrit	Patrimoine et paysage réglementaire - Lieu de vie	Ouverture visuelle	Modéré	Nul	Nul	-
24.	Mont-Saint-Jean - Promenade des remparts	Monument historique classé - Site classé	Patrimoine et paysage réglementaire - Lieu de vie	Ouverture visuelle	Modéré	Nul	Nul	-
25.	25. Mont-Saint-Jean - Le Haut de la Rèpe		Voie de communication	Ouverture visuelle	Faible	Modéré	Modéré	Modéré
26.	Thorey-sous-Charny - Route D108 - Entrée de village		Lieu de vie - Voie de communication	Ouverture visuelle	Faible	Fort	Modéré	-
27.	Thorey-sous-Charny - Village		Lieu de vie	Ouverture visuelle	Faible	Fort	Modéré	-
28.	Charny - Village		Lieu de vie	Ouverture visuelle	Faible	Fort	Modéré	-
29.	Charny - Combe d'Aumaise - Exploitation agricole		Lieu de vie	Ouverture visuelle	Faible	Fort	Modéré	Modéré
30.	Charny - Le Châtelet - Croix	Monument historique classé	Patrimoine réglementaire	Ouverture visuelle	Faible	Fort	Modéré	Modéré
31.	Charny - Sortie sud du village		Voie de communication	Ouverture visuelle	Faible	Fort	Modéré	Modéré
32.	Charny - Bois de Charny		Voie de communication	Ouverture visuelle	Faible	Fort	Modéré	-

Présentation de l'analyse des impacts pour chaque prise de vue

Numéro de la prise de vue

Caractéristiques de la prise de vue

Localisation de la prise de vue dans son contexte

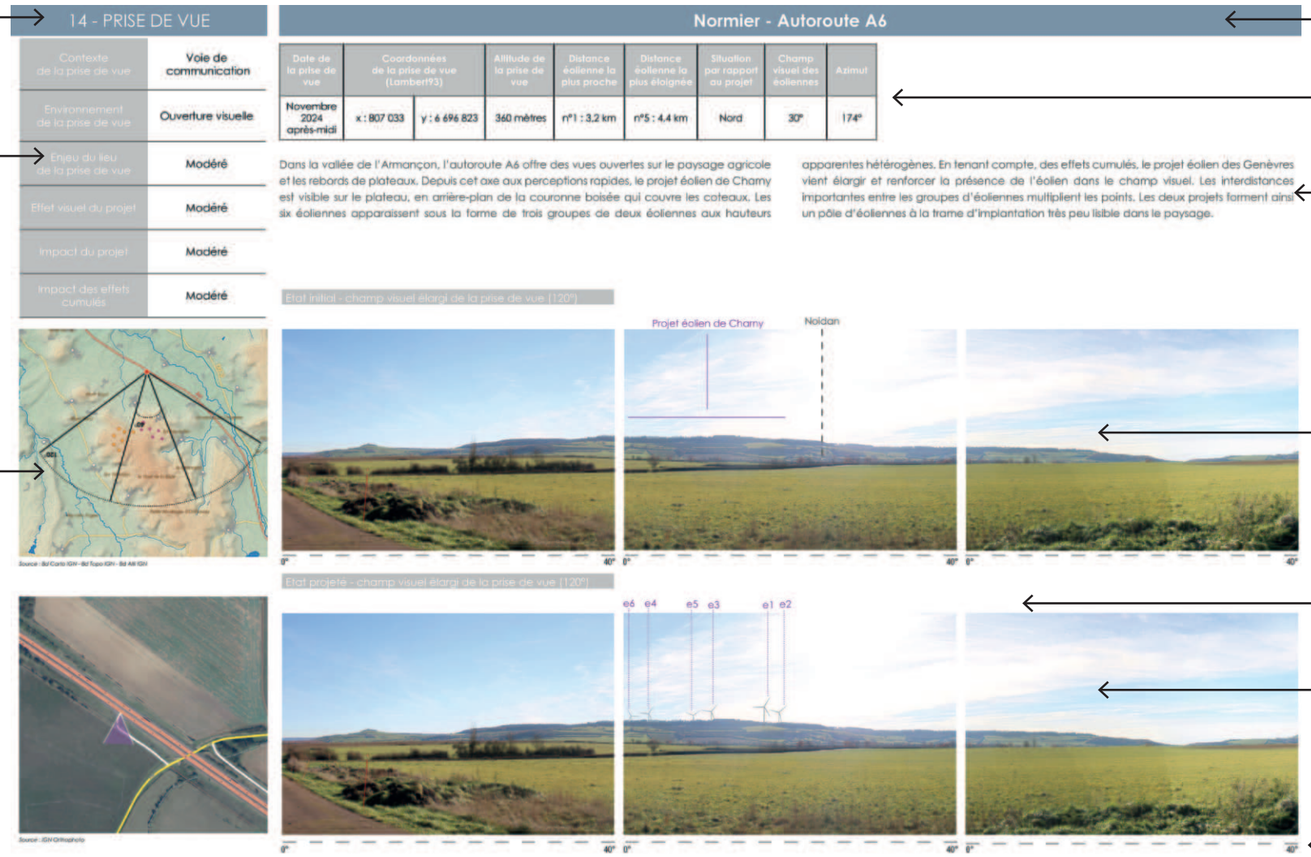

Nom de la prise de vue

Information de la prise de vue

Texte descriptif

Panoramique de l'état initial sans le projet éolien (3 x 40°)

Numéro des éoliennes

Photomontage avec le projet éolien (3 x 40°)

Indication du champ visuel

Réalisation des prises de vue pour les photomontages

Les photomontages permettent la restitution objective de la perception du paysage depuis l'angle de vue de l'observateur situé au niveau du sol avec une hauteur d'observation de **1,70 mètre** environ.

Règles pour la position des points de vue

Les prises de vues se font depuis un espace non clos, au sol ou depuis un point haut ne risquant pas d'évoluer ou de disparaître. Le cône de prise de vue est dégagé et le photographe veille à ce qu'aucun élément (arbre à croissance rapide, construction...) ne vienne gêner la vue à moyen terme.

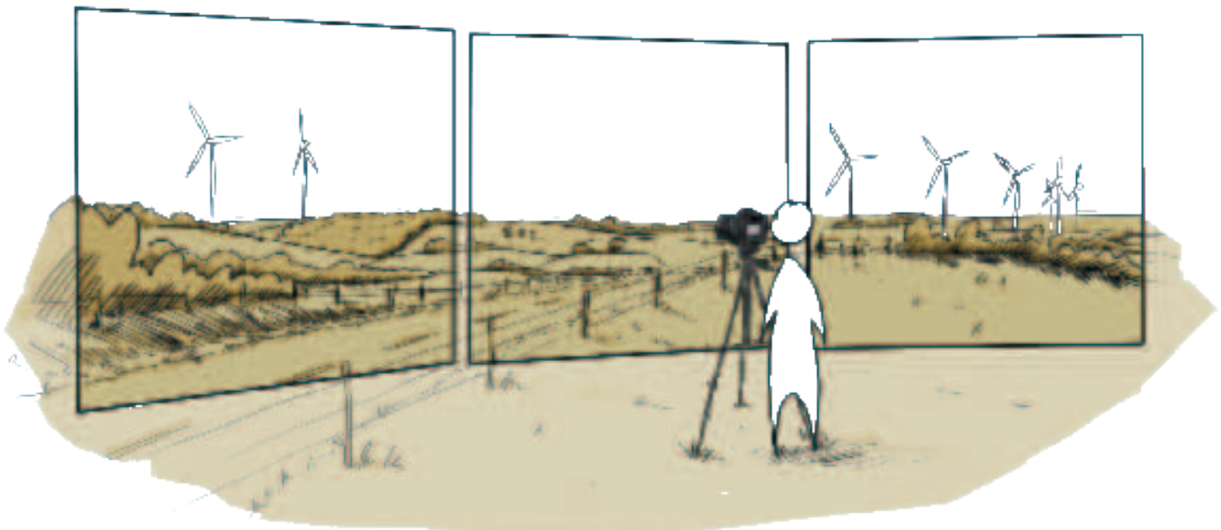

Gestion de la lumière

Les photos sont faites par temps clair :

- le matin, les prises de vue commencent 1 heure après le lever du soleil et durent 3 heures ;
- l'après-midi, elles commencent 4 heures avant le coucher du soleil et durent 3 heures. Elles s'achèvent donc 1 heure avant le coucher du soleil.

En ce qui concerne la campagne hivernale, la lumière étant de qualité tout au long de la journée, les prises de vue se font sans pause au milieu de la journée. Cette méthode permet d'éviter les lumières excessivement chaudes, certes esthétiques mais inadaptées du fait des détails moins lisibles sur les images. Cela permet également d'éviter les lumières dures et inesthétiques du milieu de journée (contraste trop violent). En cas de ciel nuageux mais lumineux (lumière douce), les photos peuvent être prises toute la journée.

Moyens techniques

Les prises de vue se font à l'aide d'un appareil reflex numérique **Canon EOS 600D** avec un Capteur CMOS de 20 millions de pixels. Cet appareil numérique n'étant pas un appareil plein format (équivalent au 24/36 argentique), un facteur de correction de la focale est à appliquer. Ainsi, il est utilisé un objectif à focal fixe de **35 mm** qui équivaut à 56 mm en 24/36.

Les photos sont réalisées sur trépied avec niveau à bulle pour garantir l'horizontalité. Le trépied possède une graduation angulaire verticale et horizontale afin de contrôler au mieux les paramètres de prise de vue.

Les coordonnées GPS (latitude, longitude) des lieux de prise de vue ainsi que l'azimut de chaque cliché sont notés. Chaque point de vue peut faire l'objet de plusieurs prises de vue.

L'ensemble des données concernant chaque point de vue et prise de vue est compilé dans un fichier Excel et transmis au développeur pour validation avant la réalisation des photomontages, gérée par Territoires & Paysages sous le logiciel spécialisé **WindPro.**

Représentation des photomontages et assemblage

Le nouveau guide relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres du Ministère de la Transition écologique (dernière version révisée en octobre 2020), préconise pour les photomontages :

- un angle de référence de 120° représenté par 3 photos d'un angle de 40° ;
- une photo centrée représentant le projet éolien et 2 autres photos de part et d'autre pour contextualiser le projet ;

Esquisse

Certains photomontages montrent que certaines éoliennes du projet éolien ne sont pas visibles (masquées par le relief, la végétation, le bâti). Dans ce cas, les silhouettes des éoliennes sont positionnées pour justification sur le panoramique (3x40°) en page de présentation de chaque prise de vue.

Taille de la photo du photomontage

Pour garantir l'objectivité des rapports d'échelle entre l'observation in situ et l'observation en chambre de la photographie, il est recommandé de respecter la notion de distance orthoscopique. Cette distance repose sur l'application de règles concordantes entre les réglages utilisés lors de la prise de vue, la distance d'observation et le format d'impression de la photographie.

Pour une prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (avec un champ vertical de 27° / et horizontale de 40°), la distance d'observation à respecter pour regarder la photographie est de 40 cm entre l'œil et le cliché pour un format d'édition A4.

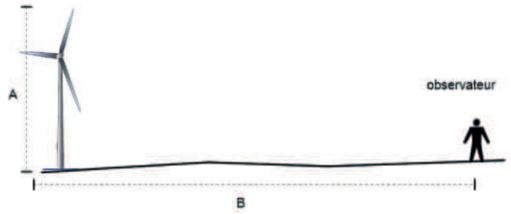

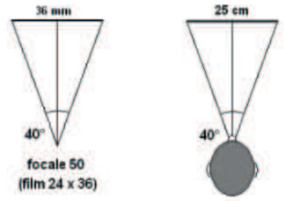

Conservation de l'angle du champ de vision = projection visuelle

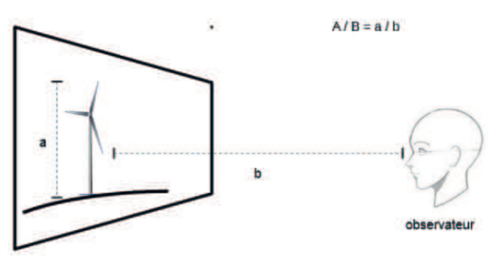

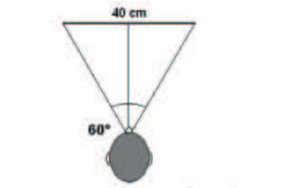

Projection visuelle avec un champ de vision de 60°

Éléments cartographiques et informations

- une cartographie de localisation des photomontages
- une cartographie de localisation des éoliennes avec leur numéro

Chacune des prises de vue retenues, les informations suivantes sont précisées :
- conditions de prise de vue : date, heure, conditions météo
- coordonnées x et y en Lambert 93
- altitude en mètres
- distance aux éoliennes la plus proche et la plus éloignée
- situation par rapport au projet
- champs visuel des éoliennes
- azimut

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 après-midi	x : 807 435	y : 6 692 400	529 mètres	n°6 : 0,2 km	n°1 : 1,3 km	Sud	130°	3°

Choix des prises de vue

Les photomontages doivent permettre d'apprécier les visibilités et les covisibilités du parc éolien avec les lieux de vie, les axes de communication et les éléments patrimoniaux naturels et bâtis présents dans l'aire d'étude.
Les visibilités et covisibilités doivent être étudiées selon les 2 points suivants :
- **visibilité** : l'éolienne est visible depuis le monument
- **covisibilité** : l'éolienne et l'édifice sont visibles simultanément depuis un point donné
- **intervisibilité** : l'éolienne et l'édifice sont visibles depuis un point donné, mais pas dans le même axe de vue. L'observateur doit tourner la tête pour voir successivement les deux éléments.

L'impact d'une éolienne sur un monument est donc pondéré par ces différents champs de vision. Pour un angle supérieur à 60° et inférieur à 120°, l'éolienne et le monument ne sont plus lus ensemble. L'éolienne apparait hors de l'aire de mise en scène du monument.

Covisibilité directe

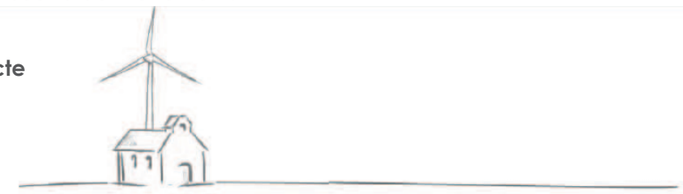

Covisibilité indirecte

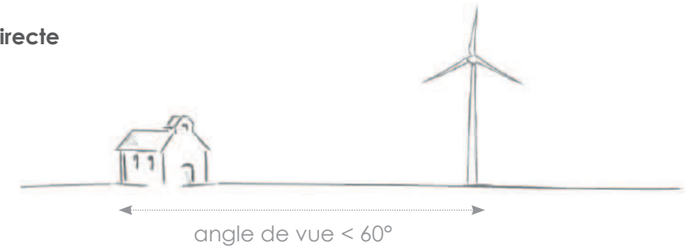

Intervisibilité

Variabilité des effets sur le paysage

Conditions météorologiques
La visibilité des éoliennes dans le paysage est très dépendante des conditions atmosphériques du moment où on les observe.
La rigueur d'une prise de vue conduit donc à choisir des conditions météo favorables et à préciser ces conditions lors de la présentation de ces prises de vue. La position du soleil par rapport aux éoliennes et à l'observateur a des conséquences parfois importantes sur la visibilité des éoliennes. En fonction de la couleur d'arrière-plan des éoliennes (le ciel, mais parfois le relief), on peut obtenir toutes sortes de combinaisons entre une visibilité à plusieurs dizaines de kilomètres (transparence atmosphérique particulièrement favorable, ensoleillement fort et bien orienté, contraste avec l'arrière-plan) et l'invisibilité à quelques kilomètres (situations de faible contraste avec l'arrière-plan, lumière faible, humidité atmosphérique). Selon l'heure de la journée ou les conditions météorologiques, l'observateur appréciera l'effet de façon très différente.
La réflexion spéculaire et diffuse de la lumière sur les éoliennes insérées dans un photomontage est ajustée en fonction des conditions atmosphériques et de la position du soleil au moment de la prise de vue. Malgré le souci de précision, ces réglages demeurent empiriques. Il arrive parfois de modifier ces paramètres pour renforcer la visibilité des éoliennes.

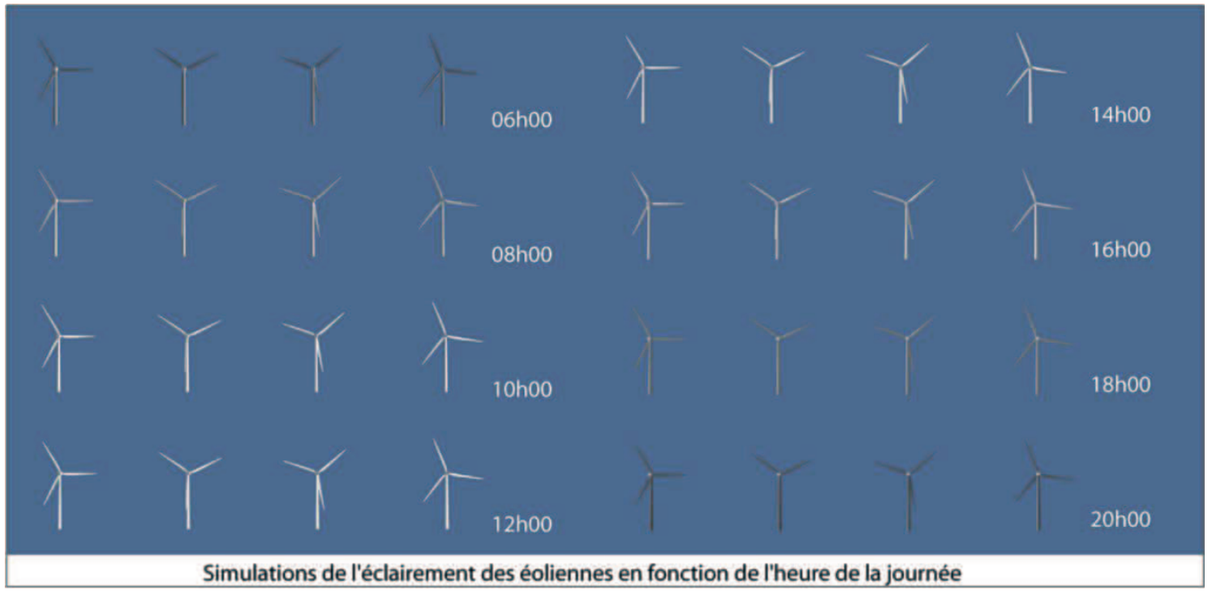

Simulations de l'éclairement des éoliennes en fonction de l'heure de la journée

Obstacles saisonniers
La visibilité des éoliennes sera très dépendante des obstacles végétaux qui s'interposeront entre les éoliennes et l'observateur. Selon la région, ces écrans peuvent masquer largement les éoliennes (bocages, haies, forêts...) ou bien au contraire par leur absence, laisser les éoliennes visibles en tout point du territoire. Suivant les essences, la capacité de ces végétaux à faire obstacle est naturellement liée aux saisons.
Les photomontages sont généralement réalisés sur la base de photographies prises entre le printemps et l'automne car cette période est plus propice à la photographie extérieure (journées plus longues, conditions météorologiques plus favorables). Cependant, des photomontages réalisés en hiver apportent des renseignements inédits.

Orientation des rotors
Les photomontages ont été réalisés en positionnant le rotor de face.

1 - PRISE DE VUE

Alise Sainte-Reine - Site d'Alésia - Statue de Vercingétorix - Point de vue

Contexte de la prise de vue	Patrimoine et paysage réglementaire Site touristique
Environnement de la prise de vue	Panorama à 180°
Enjeu du lieu de la prise de vue	Fort
Effet visuel du projet	Nul
Impact du projet	Nul

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Août 2024 matin	x : 812 127	y : 6 716 409	364 mètres	n°4 : 23,4 km	n°2 : 24,2 km	Nord	5°	191°

Situé **en dehors de l'aire d'étude éloignée** du projet éolien de Charny, le site d'Alésia est connu pour être le siège de la fameuse bataille qui opposa Vercingétorix aux armées de César. La présence du mont Auxois, butte de 407 mètres de haut, véritable oppidum naturel, a permis à l'armée gauloise d'établir son camp retranché. Le site classé englobe les différents lieux de visite aménagés et fréquentés : le site archéologique de la ville gallo-romaine (monument historique classé), le musée et la statue monumentale de Vercingétorix érigée en 1865 (monument historique classé). Le point de vue offert par la statue de Vercingétorix domine les vallées de l'Ozerain et de la Brenne mais les reliefs boisés bloquent les vues en direction du projet éolien de Charny, situé à plus de 20 km. Le relief bloque également les vues depuis le site archéologique et le musée.

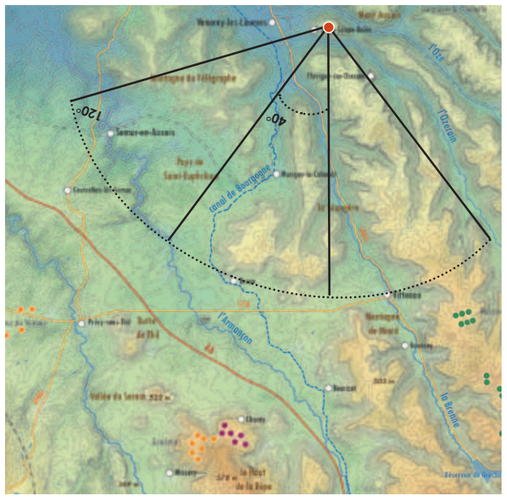

Source : Bd Carto IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

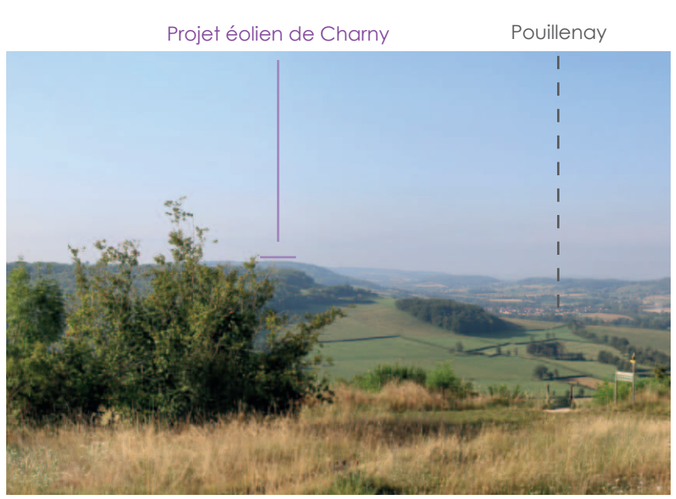

Esquisse - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Alise Sainte-Reine - Site d'Alésia - Statue de Vercingétorix - Point de vue

Alise Sainte-Reine - Site d'Alésia - Statue de Vercingétorix - Point de vue

Alise Sainte-Reine - Site d'Alésia - Statue de Vercingétorix - Point de vue

Châteauneuf - Point de vue

Contexte de la prise de vue	Paysage réglementaire Point de vue
Environnement de la prise de vue	Panorama à 180°
Enjeu du lieu de la prise de vue	Fort
Effet visuel du projet	Faible
Impact du projet	Modéré

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 matin	x : 824 050	y : 6 681 218	480 mètres	n°5: 19,6 km	n°1 : 21,2 km	Sud-Est	5°	305°

Perché sur son éperon rocheux surplombant l'Auxois et le canal de Bourgogne, le village fortifié de Châteauneuf (labellisé parmi les Plus Beaux Villages de France) et son imposant château témoignent de la position stratégique du village entre Dijon et Autun. Les ruelles moyenâgeuses dévoilent les maisons des riches marchands bourguignons et mènent jusqu'à un belvédère offrant un panorama à 180° sur le paysage. Le projet éolien de Charny est visible au loin, les six éoliennes apparaissent groupées et occupent une faible emprise dans le champ visuel. Le projet éolien s'inscrit dans un angle de vue différent des parcs existants.

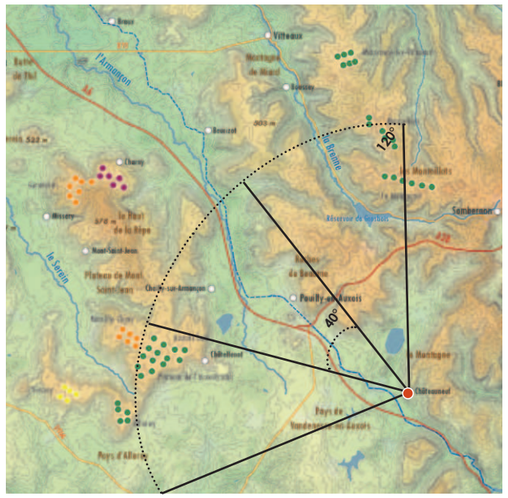

Source : Bd Carto IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

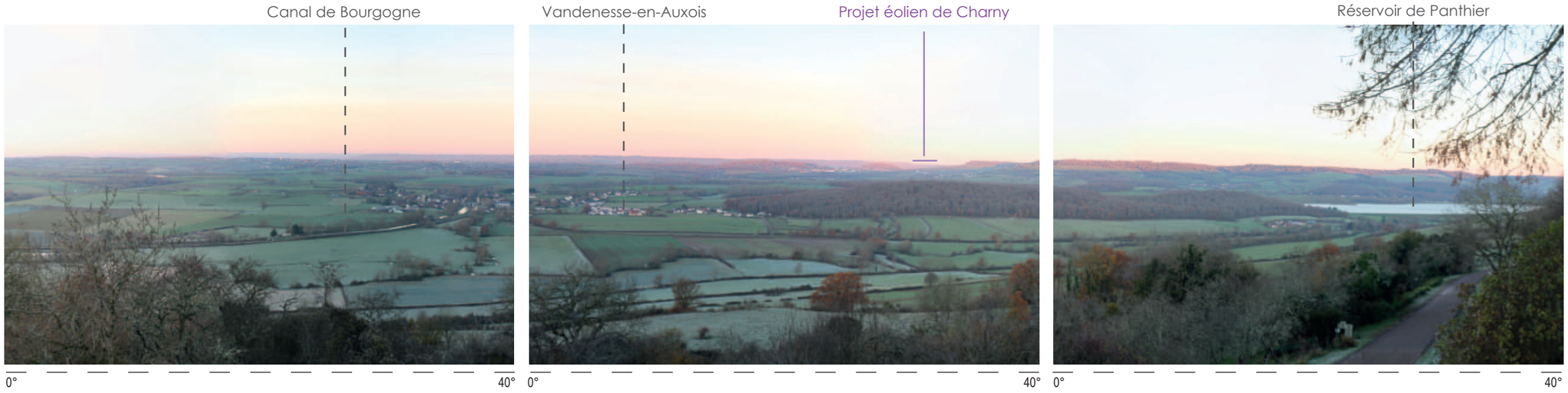

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Châteauneuf - Point de vue

Châteauneuf - Point de vue

Châteauneuf - Point de vue

Châteauneuf - Point de vue

Châteauneuf - Point de vue

Châteauneuf - Point de vue

Bard-le-Régulier - Montagne de Bard - Point de vue

Contexte de la prise de vue	Point de vue Itinéraire touristique
Environnement de la prise de vue	Panorama à 360°
Enjeu du lieu de la prise de vue	Modéré
Effet visuel du projet	Faible
Impact du projet	Faible

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 après-midi	x : 800 984	y : 6 672 419	551 mètres	n°6 : 21,2 km	n°1 : 22 km	Sud-Ouest	5°	18°

Aux confins orientaux du massif du Morvan, la montagne de Bard est aménagée d'un belvédère avec des tables d'orientation offrant un point de vue à 360°. Le champ visuel est large et profond. Le projet éolien est perceptible en alignement au loin derrière les reliefs boisés formant la ligne d'horizon. Les éoliennes 1 et 2 apparaissent superposées. La distance atténue les perceptions au profit d'un premier plan vivant animé par l'agriculture et les structures végétales. Le projet éolien s'inscrit dans un angle de vue différent des parcs existants visibles (Auxois Sud, Plateau de l'Auxois Sud, Allerey).

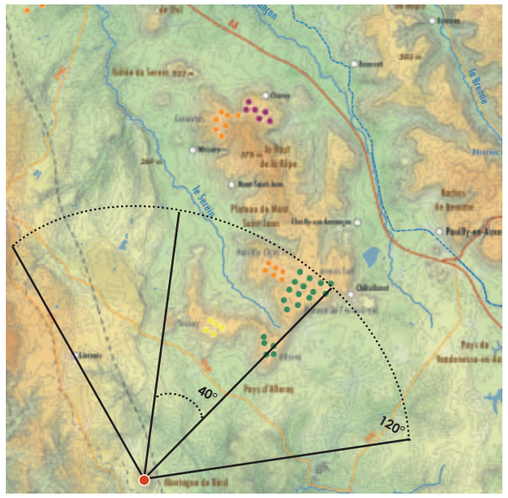

Source : Bd Carto IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Projet éolien de Charny

Parcs éoliens plateau de l'Auxois Sud / Auxois Sud /Allerey

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Bard-le-Régulier - Montagne de Bard - Point de vue

Bard-le-Régulier - Montagne de Bard - Point de vue

Bard-le-Régulier - Montagne de Bard - Point de vue

Bard-le-Régulier - Montagne de Bard - Point de vue

Bard-le-Régulier - Montagne de Bard - Point de vue

Bard-le-Régulier - Montagne de Bard - Point de vue

Saulieu - Eglise Saint-Saturnin - Cimetière

Contexte de la prise de vue	Patrimoine et paysage réglementaire
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Modéré
Effet visuel du projet	Faible
Impact du projet	Faible

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 après-midi	x : 793 172	y : 6 686 970	539 mètres	n°2: 14,8 km	n°5 : 15,8 km	Ouest	10°	67°

L'église Saint-Saturnin de Saulieu (monument historique inscrit) est entourée du vieux cimetière et de la promenade Jean Macé (site classé) aménagée en 1735. Les abords de l'église, légèrement en hauteur, offrent une ouverture visuelle en direction du projet éolien de Charny cadrée par la végétation.

Les six éoliennes sont visibles en alignement derrière les reliefs boisés qui masquent une partie des mâts. A 15 km, le projet éolien occupe une faible emprise dans le champ visuel.

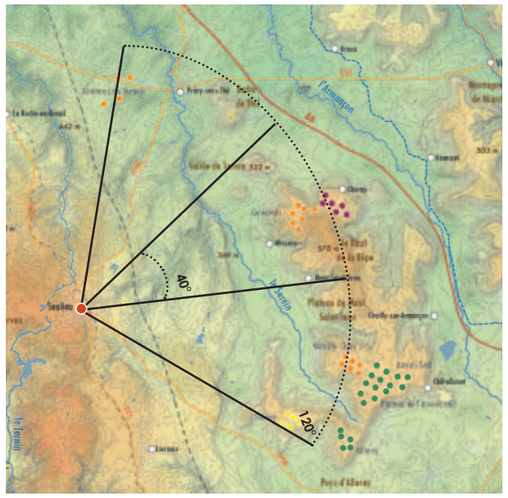

Source : Bd Carto IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

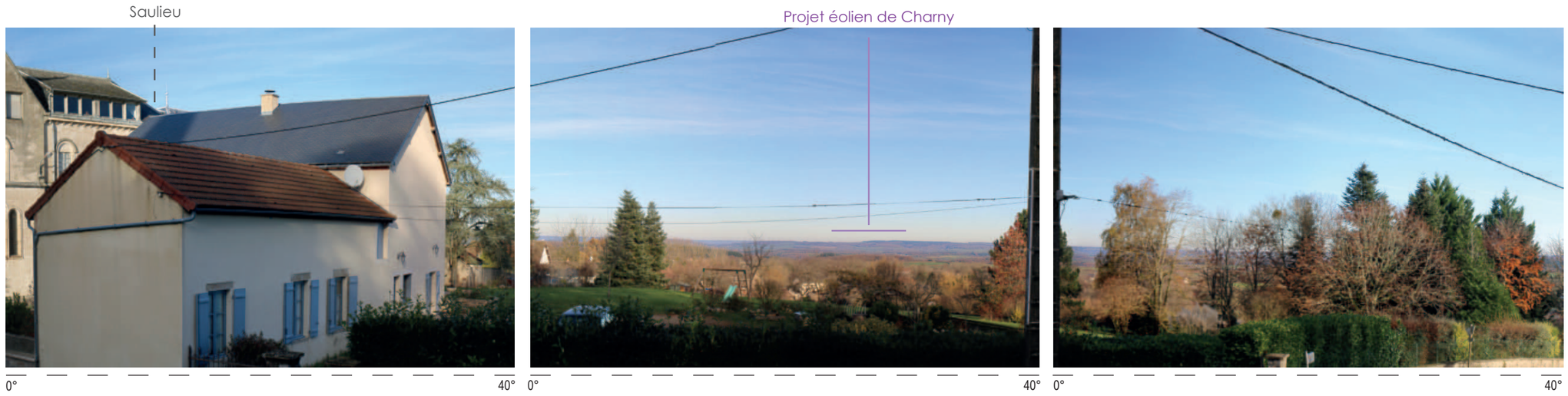

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Saulieu - Eglise Saint-Saturnin - Cimetière

Saulieu - Eglise Saint-Saturnin - Cimetière

Saulieu - Eglise Saint-Saturnin - Cimetière

Saulieu - Eglise Saint-Saturnin - Cimetière

Saulieu - Eglise Saint-Saturnin - Cimetière

Saulieu - Eglise Saint-Saturnin - Cimetière

Semur-en-Auxois - Point de vue

Contexte de la prise de vue	Point de vue Covisibilité patrimoine réglementaire
Environnement de la prise de vue	Panorama à 180°
Enjeu du lieu de la prise de vue	Modéré
Effet visuel du projet	Nul
Impact du projet	Nul

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Août 2024 après-midi	x : 799 670	y : 6 711 178	295 mètres	n°1 : 19 km	n°5 : 20,4 km	Nord-Ouest	5°	157°

Labellisée « Cité de Caractère de Bourgogne-Franche-Comté », Semur-en-Auxois est bâtie sur un éperon rocheux dans un méandre de l'Armançon. Le centre ancien (SPR, sites classés, monuments historiques) possède un riche patrimoine qui participe à l'attractivité touristique de la cité : tours, ruelles et places, ponts, portes, église Notre-Dame, hôtels particuliers, musée, promenades, rives de l'Armançon... Depuis la terrasse belvédère dominant la vieille ville et offrant une vue d'ensemble, le projet éolien de Charny n'est pas visible, masqué par les reliefs boisés.

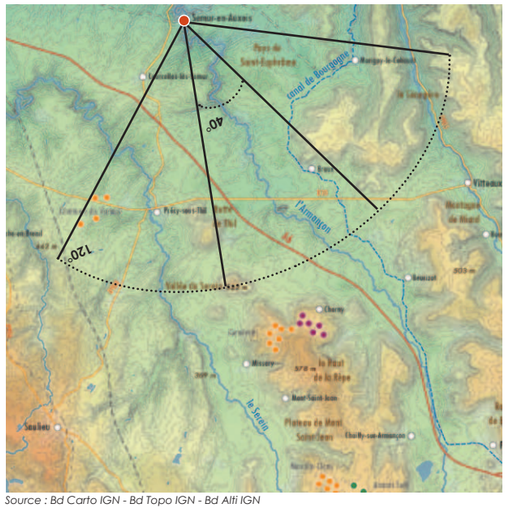

Source : Bd Carto IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Semur-en-Auxois

0° 40°

Projet éolien de Charny

0° 40°

0° 40°

Esquisse - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

0° 40°

0° 40°

0° 40°

Semur-en-Auxois - Point de vue

Semur-en-Auxois - Point de vue

Semur-en-Auxois - Point de vue

Saffres - Falaises de Saffres - Sentier de randonnée

Contexte de la prise de vue	Paysage réglementaire - Itinéraire touristique
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Modéré
Effet visuel du projet	Faible
Impact du projet	Faible

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Août 2024 après-midi	x : 819 351	y : 6 698 056	506 mètres	n°4 : 12,6 km	n°2 : 13,5 km	Est	10°	247°

Les falaises calcaires (site inscrit) surplombent le village de Saffres, implanté dans un large vallon perpendiculaire à la vallée de la Brenne. Les falaises de Saffres sont un lieu d'escalade réputé et fréquenté. Le haut des falaises est longé par un sentier de randonnée, dont une partie a reçu des aménagements le rendant accessible aux personnes à mobilité réduite. Le site offre des vues plongeantes sur la vallée de la Brenne et sur les plateaux environnants sur lesquels s'implante le projet éolien de Charny. Les six éoliennes sont visibles en alignement, les boisements occultent une partie des mâts.

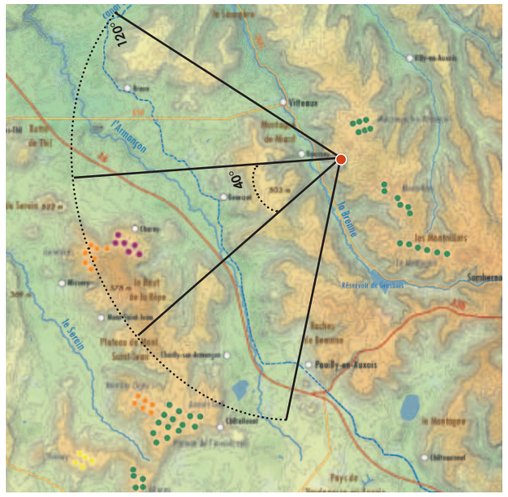

Source : Bd Carto IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

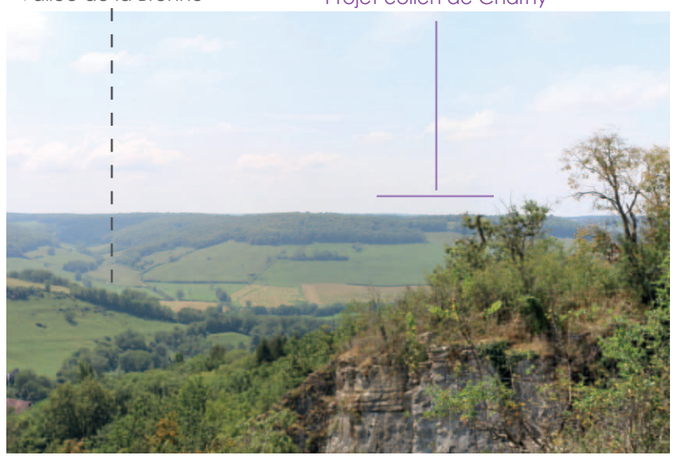

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Saffres - Falaises de Saffres - Sentier de randonnée

Saffres - Falaises de Saffres - Sentier de randonnée

Saffres - Falaises de Saffres - Sentier de randonnée

Saffres - Falaises de Saffres - Sentier de randonnée

Saffres - Falaises de Saffres - Sentier de randonnée

Saffres - Falaises de Saffres - Sentier de randonnée

Pouilly-en-Auxois - Statue de la Madone - Point de vue

Contexte de la prise de vue	Point de vue Itinéraire touristique
Environnement de la prise de vue	Panorama à 180°
Enjeu du lieu de la prise de vue	Faible
Effet visuel du projet	Faible
Impact du projet	Faible

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 matin	x : 818 151	y : 6 686 612	523 mètres	n° 4: 11,7 km	n°1 : 13,2 km	Sud-Est	5°	300°

Accessible par un sentier balisé, la statue de la Madone offre un point de vue cadré par la végétation qui domine l'Auxois agricole et la ville de Pouilly-en-Auxois. Depuis ce point de vue, le projet éolien de Charny est visible sur les marges du panorama. Les six éoliennes apparaissent groupées sur le plateau, voire superposées (éoliennes 1 et 4).

Depuis ce point de vue, le projet s'inscrit dans un angle différent des parcs éoliens existants qui forment un pôle éolien. La ville de Pouilly-en-Auxois, située en contre-bas, ne présente pas de vue sur le projet éolien.

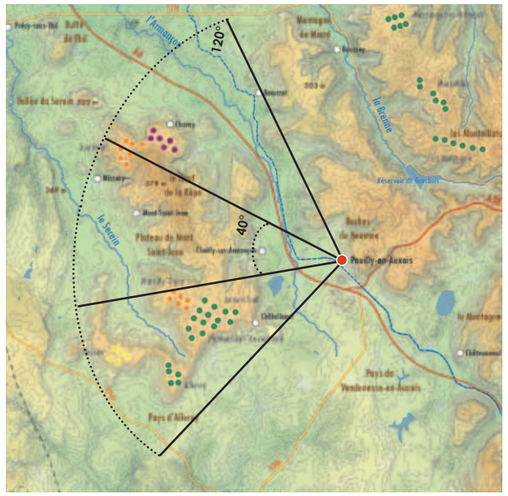

Source : Bd Carto IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

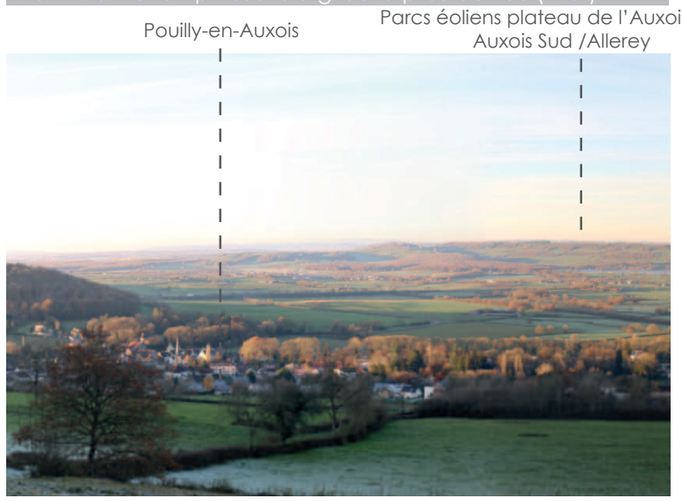

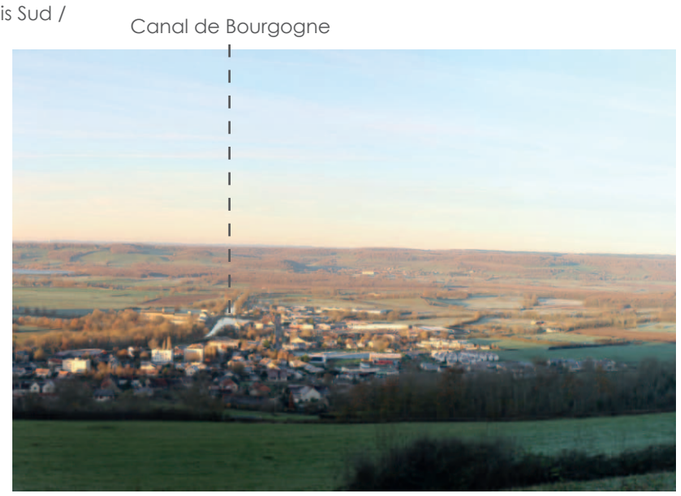

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Pouilly-en-Auxois - Statue de la Madone - Point de vue

Pouilly-en-Auxois - Statue de la Madone - Point de vue

Pouilly-en-Auxois - Statue de la Madone - Point de vue

7 - ETAT PROJETE 1/3

Pouilly-en-Auxois - Statue de la Madone - Point de vue

Pouilly-en-Auxois - Statue de la Madone - Point de vue

Pouilly-en-Auxois - Statue de la Madone - Point de vue

Vitteaux - Montagne de Miard - Point de vue

Contexte de la prise de vue	Patrimoine réglementaire Itinéraire touristique
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Faible
Effet visuel du projet	Modéré
Impact du projet	Faible

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Août 2024 après-midi	x : 814 414	y : 6 699 347	507 mètres	n°4 : 9,1 km	n°2 : 9,9 km	Nord-Est	15°	227°

La montagne de Miard forme un plateau découpé, isolant les vallées de la Brenne et de l'Armançon. Sa pointe nord accueille un site archéologique (monument historique classé) avec un parcours jalonné de panneaux explicatifs. La végétation limite les vues sur le paysage environnant depuis ce site sauf au niveau du point de vue aménagé où l'ouverture visuelle offerte par l'absence de végétation se trouve dans l'axe du projet éolien de Charny. Les six éoliennes sont visibles en alignement sur le plateau situé de l'autre côté de la vallée de l'Armançon, avec superposition des éoliennes 4 et 5.

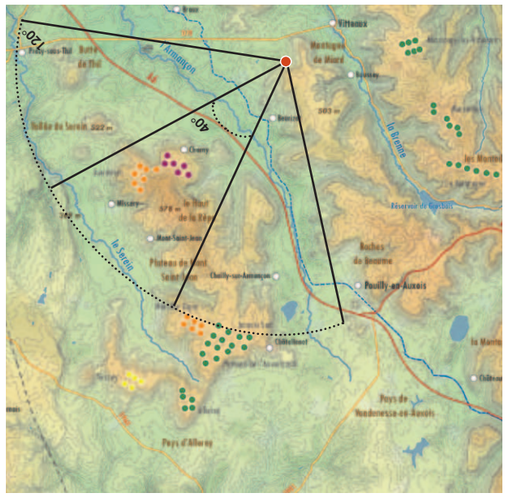

Source : Bd Carto IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Vitteaux - Montagne de Miard - Point de vue

Vitteaux - Montagne de Miard - Point de vue

Vitteaux - Montagne de Miard - Point de vue

Vitteaux - Montagne de Miard - Point de vue

Vitteaux - Montagne de Miard - Point de vue

Vitteaux - Montagne de Miard - Point de vue

Vic-sous-Thil - Butte de Thil

Contexte de la prise de vue	Patrimoine et paysage réglementaire Itinéraire touristique
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Modéré
Effet visuel du projet	Nul
Impact du projet	Nul

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 après-midi	x : 800 808	y : 6 699 060	457 mètres	n°1 : 8,1 km	n°5 : 9,7 km	Nord-Ouest	10°	133°

Entre vallées du Serein et de l'Armançon, la butte de Thil (site inscrit) s'impose à 481 mètres dans le paysage et se détache sur l'horizon vallonné et bocager. Au sommet de la butte, se dressent deux monuments historiques classés : la forteresse médiévale et la collégiale gothique reliées un double alignement de tilleuls. Malgré leur situation perchée, la végétation entourant les monuments ainsi que le relief boisé (la Montagne) occultent les vues en direction du projet éolien de Charny. Aux abords du château, lorsque le parcellaire agricole offre des ouvertures visuelles comme ici au niveau du réservoir sur le sentier de randonnée PR, le relief boisé de la Montagne bloque également les vues. Le panorama de la butte, équipé d'une table d'orientation est orienté vers l'ouest et ne présente pas non plus de vues en direction du projet éolien.

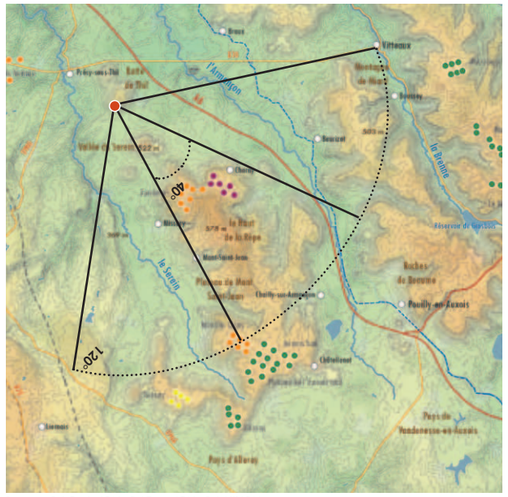

Source : Bd Carto IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Butte de Thil

Projet éolien de Charny — La Montagne

Maison-Dieu

Esquisse - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Vic-sous-Thil - Butte de Thil

Vic-sous-Thil - Butte de Thil

Vic-sous-Thil - Butte de Thil

La Motte-Ternant - Eglise Saint-Martin - Cimetière

Contexte de la prise de vue	Patrimoine réglementaire Lieu de vie
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Modéré
Effet visuel du projet	Faible
Impact du projet	Faible
Impact des effets cumulés	Modéré

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 après-midi	x : 800 633	y : 6 692 327	381 mètres	n°2 : 6,1 km	n°5 : 7,3 km	Ouest	15°	85°

L'église Saint-Martin de la Motte-Ternant (monument historique inscrit) est perchée sur une butte en bordure de la vallée du Serein. Elle fait face au plateau accueillant le projet éolien de Charny de l'autre côté de la vallée. L'implantation des éoliennes en recul du plateau limite leur visibilité, les premiers reliefs boisés occultent ainsi une partie du projet. Les éoliennes 1 et 2 sont les plus visibles, au niveau des rotors. L'éolienne 3 apparaît au niveau des pales en arrière-plan de l'éolienne 2 et les éoliennes 4, 5, 6 sont visibles seulement en bout de pales. En tenant compte des effets cumulés, le projet éolien des Genèvres vient se positionner en avant-plan du projet éolien de Charny et sera davantage perceptible depuis ce point de vue.

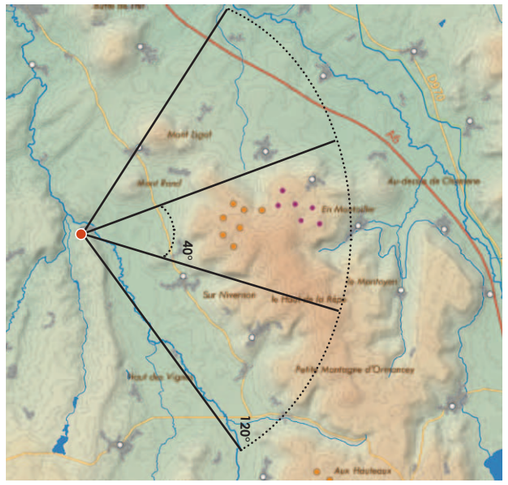

Source : Bd Carto IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

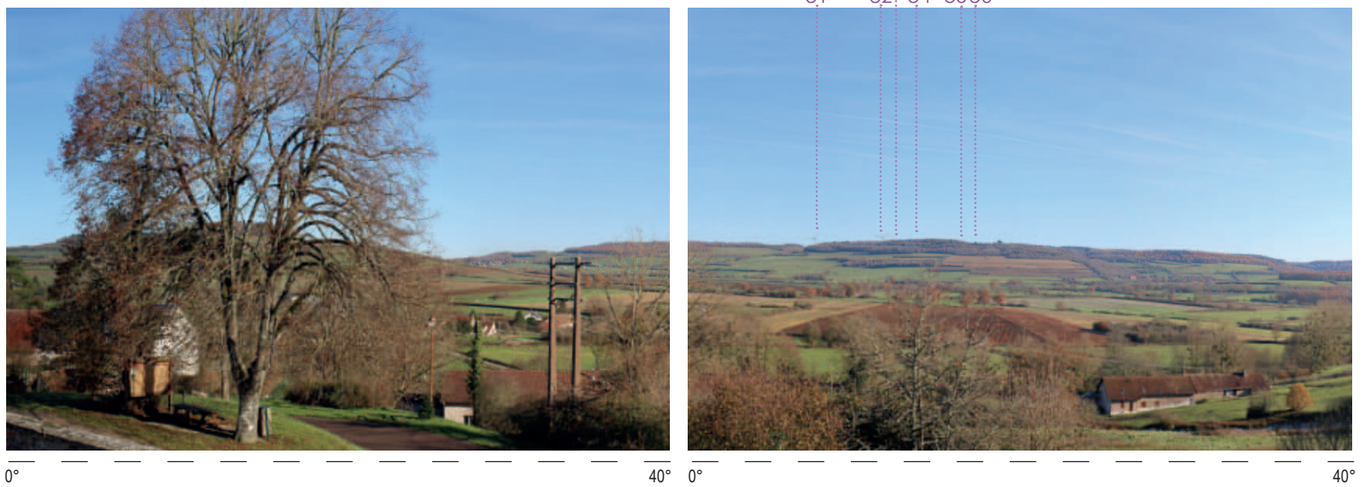

La Motte-Ternant - Eglise Saint-Martin - Cimetière

La Motte-Ternant - Eglise Saint-Martin - Cimetière

La Motte-Ternant - Eglise Saint-Martin - Cimetière

La Motte-Ternant - Eglise Saint-Martin - Cimetière

La Motte-Ternant - Eglise Saint-Martin - Cimetière

La Motte-Ternant - Eglise Saint-Martin - Cimetière

La Motte-Ternant - Eglise Saint-Martin - Cimetière

La Motte-Ternant - Eglise Saint-Martin - Cimetière

La Motte-Ternant - Eglise Saint-Martin - Cimetière

La Motte-Ternant - Route D11c

Contexte de la prise de vue	Voie de communication Covisibilité patrimoine réglementaire
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Faible
Effet visuel du projet	Faible
Impact du projet	Faible
Impact des effets cumulés	Modéré

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 après-midi	x : 801 336	y : 6 691 127	367 mètres	n°2 : 5,7 km	n°5 : 6,8 km	Ouest	15°	74°

La route D11c suit la vallée du Serein en pied de coteau. De l'autre côté de la vallée, le plateau boisé accueille le projet éolien de Charny. L'implantation des éoliennes en recul du plateau limite fortement leur visibilité. Seules les pales des éoliennes sont visibles au-dessus du relief boisé. Depuis cet axe, le projet éolien de Charny apparaît en covisibilité indirecte avec le château de Missery (monument historique classé, site inscrit) et le village de Mont-Saint-Jean (monuments historiques classés et inscrits, sites classés). En tenant compte des effets cumulés, le projet éolien des Genèvres vient se positionner en avant-plan du projet éolien de Charny et sera davantage perceptible depuis ce point de vue. Le pôle d'éoliennes formé par les parcs de l'Auxois Sud et Plateau de l'Auxois Sud est également perceptible au loin.

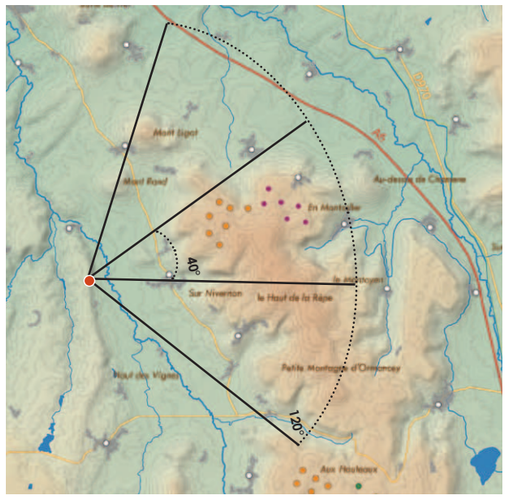

Source : Bd Carto IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

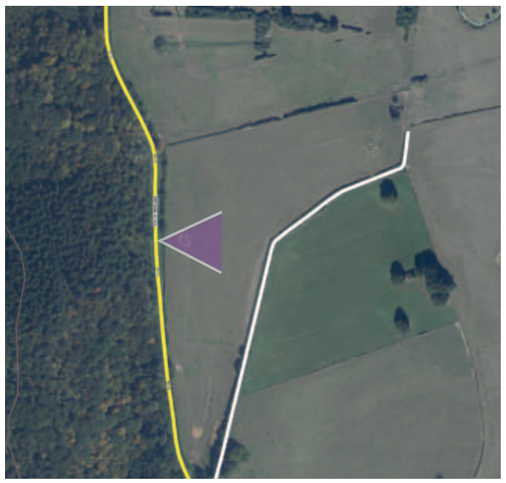

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

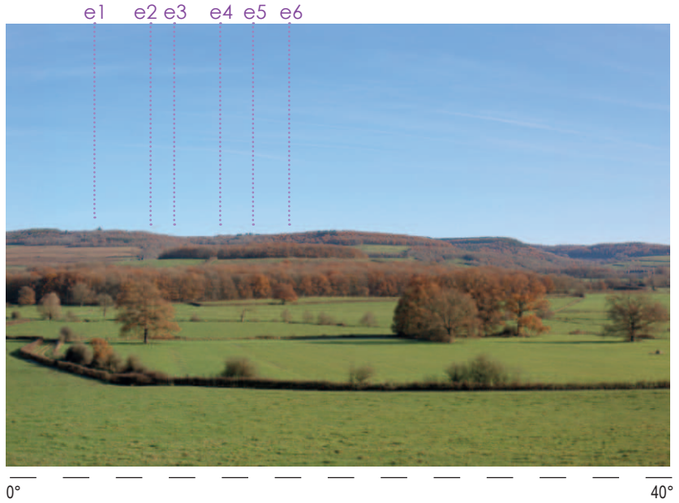

La Motte-Ternant - Route D11c

La Motte-Ternant - Route D11c

La Motte-Ternant - Route D11c

La Motte-Ternant - Route D11c

La Motte-Ternant - Route D11c

La Motte-Ternant - Route D11c

La Motte-Ternant - Route D11c

La Motte-Ternant - Route D11c

La Motte-Ternant - Route D11c

Thoisy-la-Berchère - Ferme Grignard

Contexte de la prise de vue	Lieu de vie Voie de communication
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Faible
Effet visuel du projet	Modéré
Impact du projet	Faible
Impact des effets cumulés	Faible

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 après-midi	x : 802 446	y : 6 685 043	379 mètres	n°2 : 9,1 km	n°1 : 9,6 km	Sud-Ouest	15°	33°

Sur les rebords de la vallée du Serein, le village de Thoisy-la-Berchère et les fermes environnantes s'intègrent dans un paysage agricole ouvert où le regard porte loin en direction des plateaux cadrant la vallée sur la rive opposée. Le projet éolien de Charny se positionne en recul du plateau boisé. Les mâts des éoliennes sont occultés par le relief. Le projet éolien apparaît en covisibilité indirecte avec le village perché de Mont-Saint-Jean, repère dans le paysage, dominé par son château (monument historique classé) et son église (monument historique inscrit, site classé). En tenant compte des effets cumulés, le projet éolien des Genèvres vient renforcer et élargir la présence de l'éolien dans le champ visuel depuis la vallée.

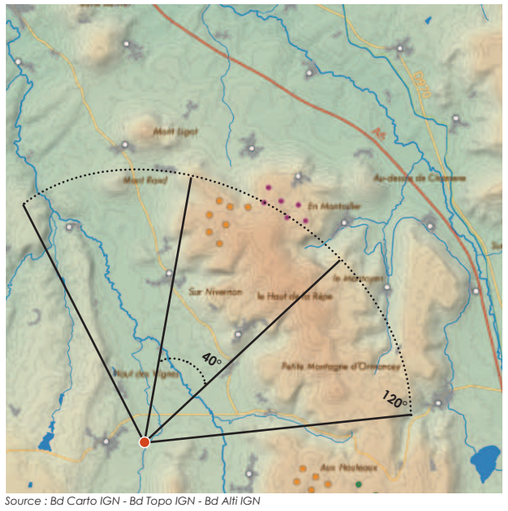

Source : Bd Carto IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Le Grand Breuil

0° 40°

Vallée du Serein

0° 40°

Projet éolien de Charny Mont-Saint-Jean

0° 40°

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

0° 40°

0° 40°

0° 40°

Thoisy-la-Berchère - Ferme Grignard

Thoisy-la-Berchère - Ferme Grignard

Thoisy-la-Berchère - Ferme Grignard

Thoisy-la-Berchère - Ferme Grignard

Thoisy-la-Berchère - Ferme Grignard

Thoisy-la-Berchère - Ferme Grignard

Thoisy-la-Berchère - Ferme Grignard

Thoisy-la-Berchère - Ferme Grignard

La Motte-Ternant - Intersection routes D36 et D26

Contexte de la prise de vue	Voie de communication
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Faible
Effet visuel du projet	Faible
Impact du projet	Faible
Impact des effets cumulés	Modéré

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 après-midi	x : 802 715	y : 6 693 500	377 mètres	n°1 : 3,9 km	n°5 : 5,3 km	Ouest	15°	97°

La route D36 parcourt la vallée du Serein dans un axe nord-sud. A hauteur de l'intersection avec la route D26, elle offre une vue sur le rebord de plateau dominant la vallée. Le projet éolien de Charny est partiellement visible derrière le relief et ne crée pas d'effet de surplomb sur la vallée. L'absence de boisements laisse entrevoir davantage l'éolienne 2. Les cinq autres éoliennes sont visibles au niveau des pales. En tenant compte des effets cumulés, le projet éolien des Genèvres vient se positionner en avant-plan du projet éolien de Charny et sera davantage perceptible depuis cet axe dans la vallée.

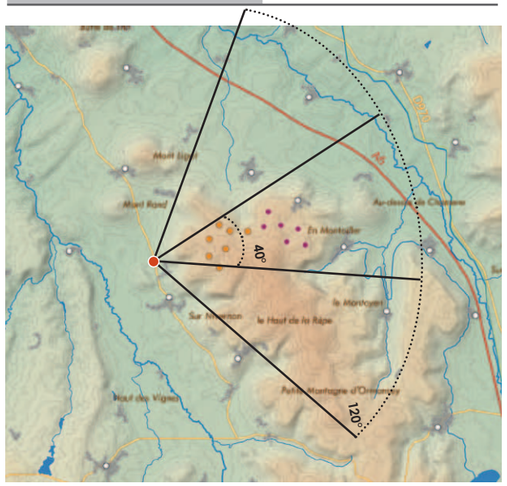

Source : Bd Carto IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

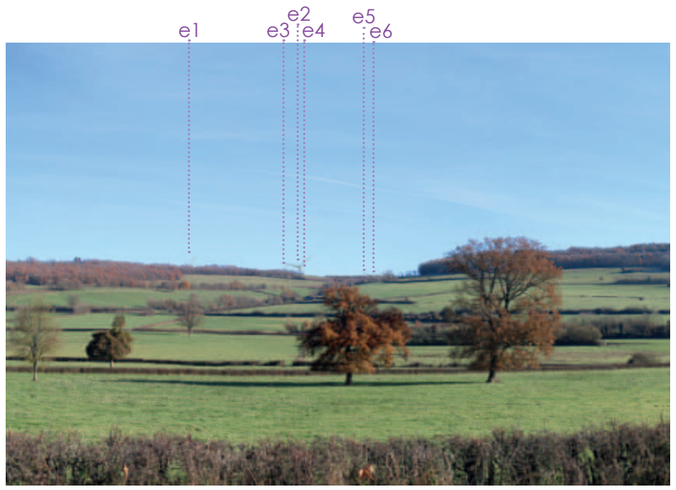

La Motte-Ternant - Intersection routes D36 et D26

La Motte-Ternant - Intersection routes D36 et D26

La Motte-Ternant - Intersection routes D36 et D26

La Motte-Ternant - Intersection routes D36 et D26

La Motte-Ternant - Intersection routes D36 et D26

La Motte-Ternant - Intersection routes D36 et D26

La Motte-Ternant - Intersection routes D36 et D26

La Motte-Ternant - Intersection routes D36 et D26

La Motte-Ternant - Intersection routes D36 et D26

Normier - Autoroute A6

Contexte de la prise de vue	Voie de communication
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Modéré
Effet visuel du projet	Modéré
Impact du projet	Modéré
Impact des effets cumulés	Modéré

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 après-midi	x : 807 033	y : 6 696 823	360 mètres	n°1 : 3,2 km	n°5 : 4,4 km	Nord	30°	174°

Dans la vallée de l'Armançon, l'autoroute A6 offre des vues ouvertes sur le paysage agricole et les rebords de plateaux. Depuis cet axe aux perceptions rapides, le projet éolien de Charny est visible sur le plateau, en arrière-plan de la couronne boisée qui couvre les coteaux. Les six éoliennes apparaissent sous la forme de trois groupes de deux éoliennes aux hauteurs apparentes hétérogènes. En tenant compte, des effets cumulés, le projet éolien des Genèvres vient élargir et renforcer la présence de l'éolien dans le champ visuel. Les interdistances importantes entre les groupes d'éoliennes multiplient les points. Les deux projets forment ainsi un pôle éolien sur le plateau, la trame d'implantation est toutefois peu lisible dans le paysage.

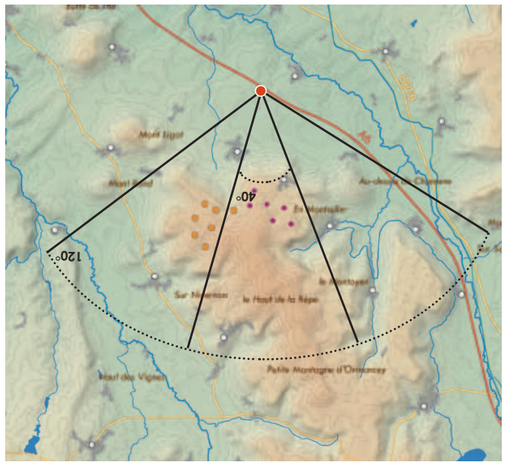

Source : Bd Carto IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

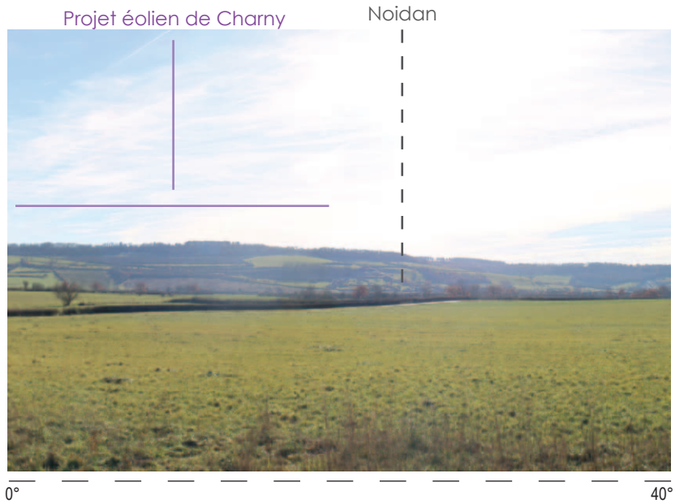

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Source : IGN Orthophoto

Normier - Autoroute A6

Normier - Autoroute A6

Normier - Autoroute A6

Normier - Autoroute A6

Normier - Autoroute A6

15 - PRISE DE VUE

Saint-Thibault - Eglise

Contexte de la prise de vue	Patrimoine réglementaire Lieu de vie
Environnement de la prise de vue	Bâti
Enjeu du lieu de la prise de vue	Modéré
Effet visuel du projet	Nul
Impact du projet	Nul

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 matin	x : 811 062	y : 6 697 962	364 mètres	n°4: 5,9 km	n°2 : 6,5 km	Nord-Est	20°	215°

L'église de Saint-Thibault (monument historique classé) de style gothique est située au coeur du village. Aux abords du monument, la végétation bloque les visibilités en direction du projet éolien de Charny, y compris en hiver en l'absence de feuilles.

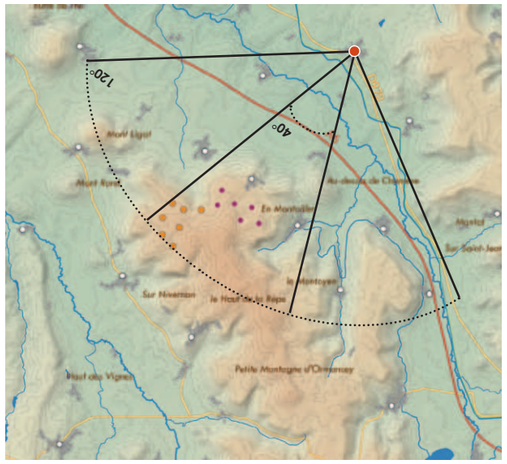

Source : Bd Carto IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Esquisse - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Saint-Thibault - Eglise

Saint-Thibault - Eglise

Saint-Thibault - Eglise

Saint-Thibault - Cimetière

Contexte de la prise de vue	Covisibilité patrimoine réglementaire
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Faible
Effet visuel du projet	Modéré
Impact du projet	Modéré
Impact des effets cumulés	Modéré

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 matin	x : 810 818	y : 6 698 292	355 mètres	n°4 : 6 km	n°2 : 6,6 km	Nord-Est	20°	212°

La silhouette imposante de l'église de Saint-Thilbault (monument historique classé) domine le village et constitue un repère dans le paysage de la vallée de l'Armançon, ce qui l'expose aux covisibilités. Depuis le cimetière, situé à l'écart du village au nord, le projet éolien de Charny est visible sur le plateau en covisibilité indirecte avec l'église. Les six éoliennes se perçoivent selon un alignement aux interdistances hétérogènes, qui génère une emprise assez importante.

Elles sont en concurrence visuelle avec la silhouette du village de Charny. En tenant compte des effets cumulés, le projet éolien des Genèvres vient élargir et renforcer la présence de l'éolien dans le champ visuel tout en étant moins perceptible en arrière-plan du projet éolien de Charny. Les deux projets forment ainsi un pôle éolien sur le plateau, la trame d'implantation est toutefois peu lisible dans le paysage.

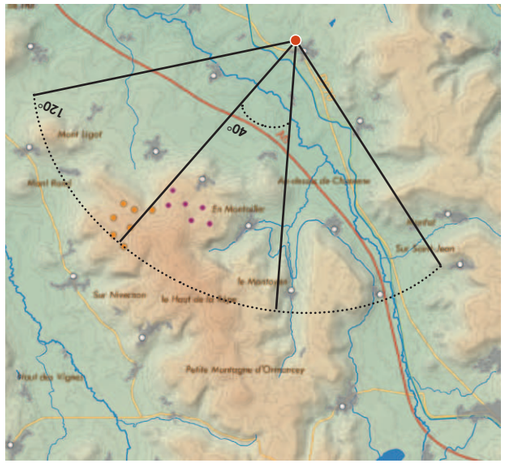

Source : Bd Carto IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Source : IGN Orthophoto

Saint-Thibault - Cimetière

Saint-Thibault - Cimetière

Saint-Thibault - Cimetière

Saint-Thibault - Cimetière

Saint-Thibault - Cimetière

Saint-Thibault - Cimetière

Saint-Thibault - Cimetière

Saint-Thibault - Cimetière

Saint-Thibault - Cimetière

Saint-Thibault - Canal de Bourgogne

Contexte de la prise de vue	Itinéraire touristique Voie de communication
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Modéré
Effet visuel du projet	Modéré
Impact du projet	Modéré
Impact des effets cumulés	Modéré

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 matin	x : 810 861	y : 6 697 341	347 mètres	n°4 : 5,3 km	n°2 : 5,9 km	Nord-Est	20°	217°

Autrefois voie de communication dédiée au commerce, le canal de Bourgogne est à la fois le cadre d'un tourisme fluvial avec la navigation de plaisance et d'activités de plein air (vélo, randonnée pédestre) sur son chemin de halage aménagé en voie verte. Son tracé est souligné par des alignements d'arbres. Dans la vallée de l'Armançon, au niveau du franchissement de la route D108b à proximité de Saint-Thibault, l'absence de végétation en bordure du canal offre une ouverture visuelle en direction du projet éolien de Charny sur le plateau dominant la vallée. Les six éoliennes se perçoivent selon un alignement aux interdistances hétérogènes, qui génère une emprise assez importante. Elles sont en concurrence visuelle avec la silhouette du village de Charny, perché sur le relief. En tenant compte des effets cumulés, le projet éolien des Genèvres vient élargir et renforcer la présence de l'éolien dans le champ visuel tout en étant moins perceptible en arrière-plan du projet éolien de Charny.

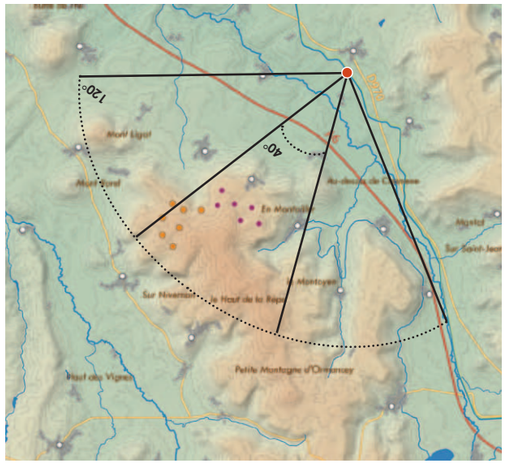

Source : Bd Carto IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

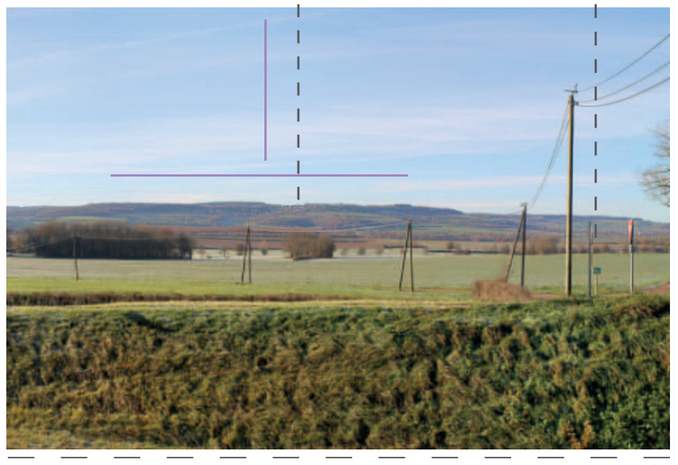

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

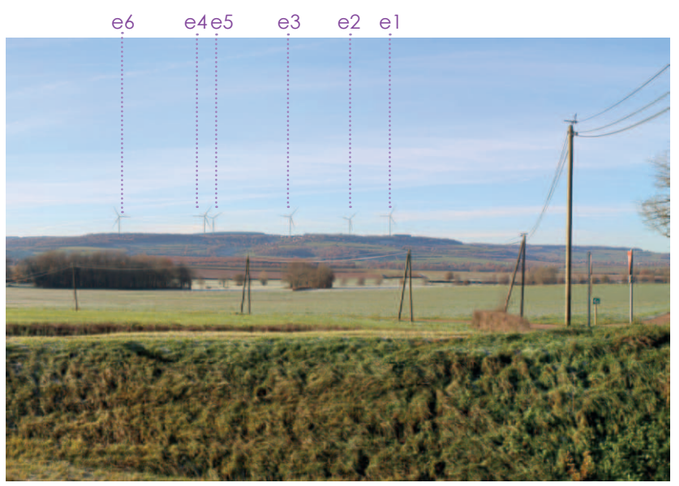

Saint-Thibault - Canal de Bourgogne

Saint-Thibault - Canal de Bourgogne

Saint-Thibault - Canal de Bourgogne

Saint-Thibault - Canal de Bourgogne

Saint-Thibault - Canal de Bourgogne

Saint-Thibault - Canal de Bourgogne

Saint-Thibault - Canal de Bourgogne

Saint-Thibault - Canal de Bourgogne

Saint-Thibault - Canal de Bourgogne

Gissey-le-Vieil - Route D970 - Voie verte

Contexte de la prise de vue	Voie de communication Itinéraire touristique
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Modéré
Effet visuel du projet	Modéré
Impact du projet	Modéré
Impact des effets cumulés	Modéré

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 matin	x : 812 644	y : 6 693 337	349 mètres	n°5 : 4,7km	n°2 : 5,9 km	Est	15°	265°

La voie verte longeant le canal de Bourgogne parcourt la vallée de l'Armançon. Elle est soulignée par des alignements d'arbres. A hauteur du pont du Claude, la voie verte franchit la route D970 et offre une ouverture visuelle en direction du plateau dominant la vallée et accueillant le projet éolien de Charny. Les six éoliennes apparaissent avec des inter-distances et des hauteurs apparentes hétérogènes et génèrent une emprise assez importante. En tenant compte des effets cumulés, le projet éolien des Genèvres s'inscrit en arrière-plan du projet éolien de Charny et est moins prégnant depuis la vallée de l'Armançon.

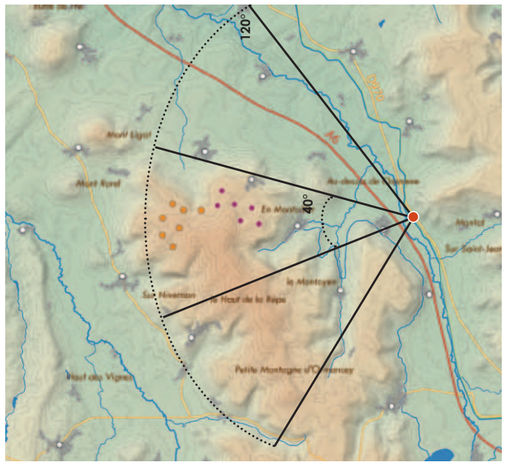

Source : Bd Carto IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

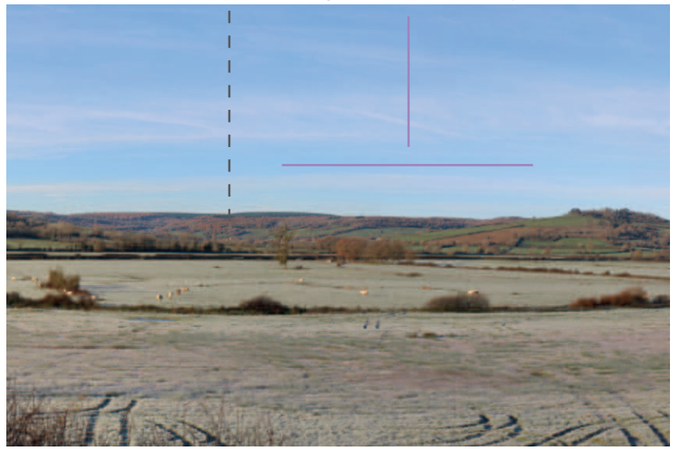

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

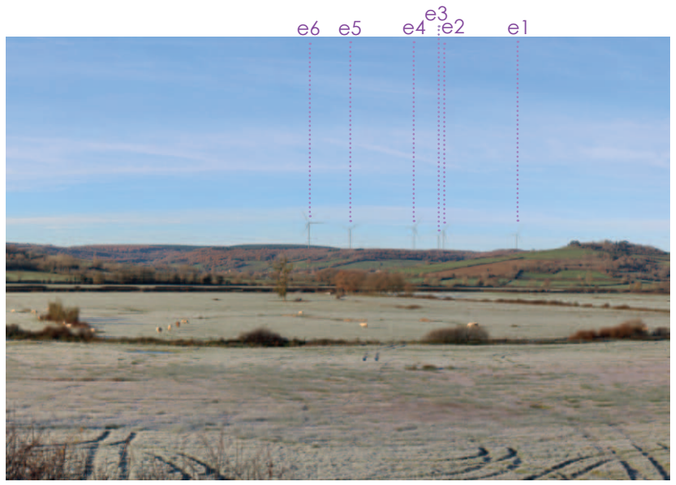

Gissey-le-Vieil - Route D970 - Voie verte

Gissey-le-Vieil - Route D970 - Voie verte

Gissey-le-Vieil - Route D970 - voie Verte

Gissey-le-Vieil - Route D970 - Voie verte

Gissey-le-Vieil - Route D970 - Voie verte

Gissey-le-Vieil - Route D970 - Voie verte

Gissey-le-Vieil - Route D970 - Voie verte

Gissey-le-Vieil - Route D970 - Voie verte

Gissey-le-Vieil - Route D970 - Voie verte

Blancey - Eglise

Contexte de la prise de vue	Patrimoine réglementaire Lieu de vie
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Modéré
Effet visuel du projet	Faible
Impact du projet	Faible

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 matin	x : 810 923	y : 6 690 415	424 mètres	n°5 : 3,5 km	n°1: 5,1 km	Sud-Est	15°	306°

Le village de Blancey est situé dans un vallon affluent de l'Armançon, limitant les vues sur le paysage environnant. L'église (monument historique inscrit) est implantée à mi-coteau et domine le village. Entourée du cimetière, ses abords offrent une ouverture visuelle en direction du projet éolien de Charny. Celui-ci est partiellement perceptible derrière le relief qui masque une partie des éoliennes. Les éoliennes 4 et 6 sont les plus visibles, à mi-mât car en recul du plateau. Le château (monument historique inscrit), plus encaissé dans le vallon, ne présente pas de vues en direction du projet éolien.

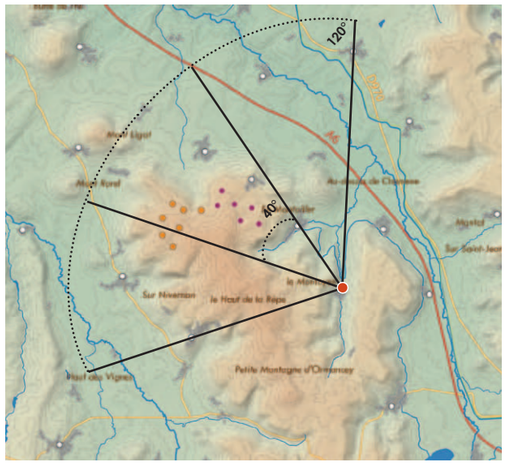

Source : Bd Carto IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

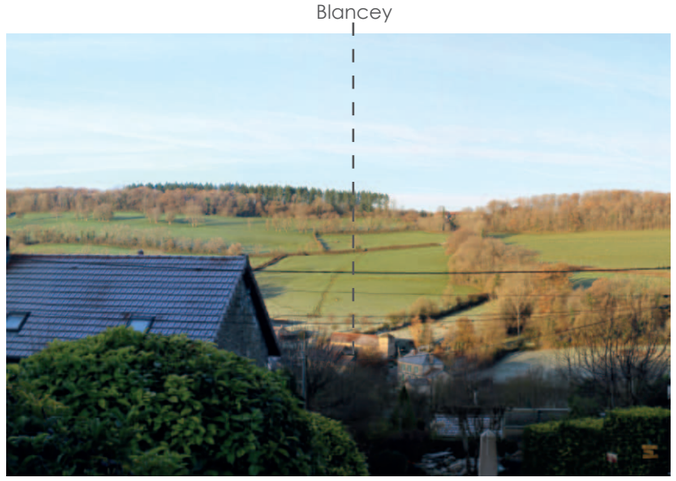

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Blancey - Eglise

Blancey - Eglise

Blancey - Eglise

Blancey - Eglise

Blancey - Eglise

Blancey - Eglise

Gissey-le-Vieil - Route D108c

Contexte de la prise de vue	Voie de communication
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Faible
Effet visuel du projet	Modéré
Impact du projet	Modéré

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 matin	x : 811 032	y : 6 692 730	368 mètres	n°5 : 3 km	n°2 : 4,3 km	Est	30°	273°

La route D108c parcourt le vallon de Blancey. A son débouché dans la vallée de l'Armançon, au niveau de l'intersection avec la route D108 menant à Thorey-sous-Charny, elle offre une vue en direction du projet éolien de Charny. Les six éoliennes apparaissent avec des interdistances et des hauteurs apparentes hétérogènes et génèrent une emprise assez importante et un contraste d'échelle avec les composantes paysagères (village, végétation) avec un effet de dominance sur le village de Thorey-sous-Charny.

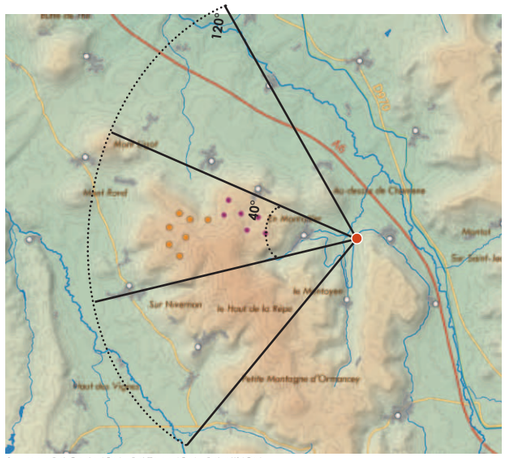

Source : Bd Carto IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Thorey-sous-Charny Projet éolien de Charny

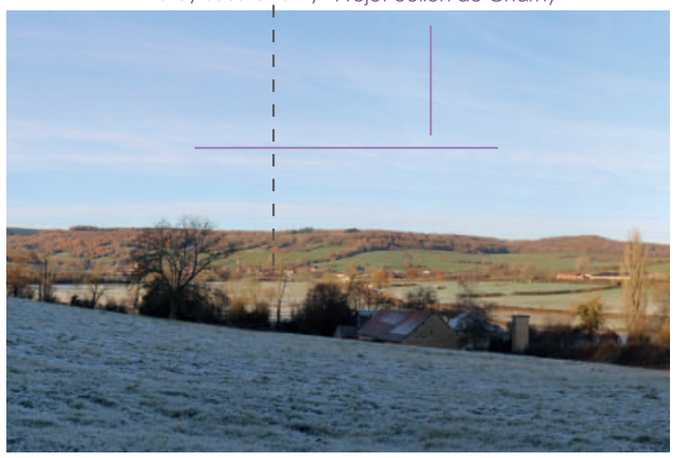

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

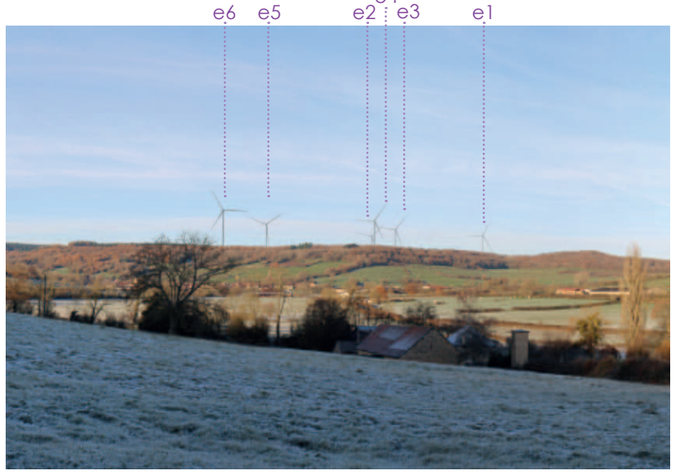

Gissey-le-Vieil - Route D108c

Gissey-le-Vieil - Route D108c

Gissey-le-Vieil - Route D108c

20 - ETAT PROJETE 1/3

Gissey-le-Vieil - Route D108c

Gissey-le-Vieil - Route D108c

Gissey-le-Vieil - Route D108c

Villeneuve-sous-Charny - Route D108b

Contexte de la prise de vue	Voie de communication
Environnement de la prise de vue	Sortie de village
Enjeu du lieu de la prise de vue	Faible
Effet visuel du projet	Fort
Impact du projet	Modéré

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 matin	x : 809 503	y : 6 694 559	365 mètres	n°4 : 2,3 km	n°2 : 3,1 km	Nord-Est	40°	231°

A la sortie du village de Villeneuve-sous-Charny, la route D108b quitte la vallée de l'Armançon en direction du village de Charny, situé sur le rebord de plateau et bien visible dans le paysage. La route offre ici une vue en contre-plongée sur le projet éolien de Charny. Les six éoliennes occupent une emprise visuelle assez importante dans le champ visuel et créent un point d'appel visuel en concurrence avec la silhouette du village. Malgré les boisements et leur implantation en léger recul du relief qui masquent une partie des mâts, elles présentent un contraste d'échelle avec les autres composantes paysagères comme les éléments bâtis (clocher, maisons).

Source : Scan25 IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

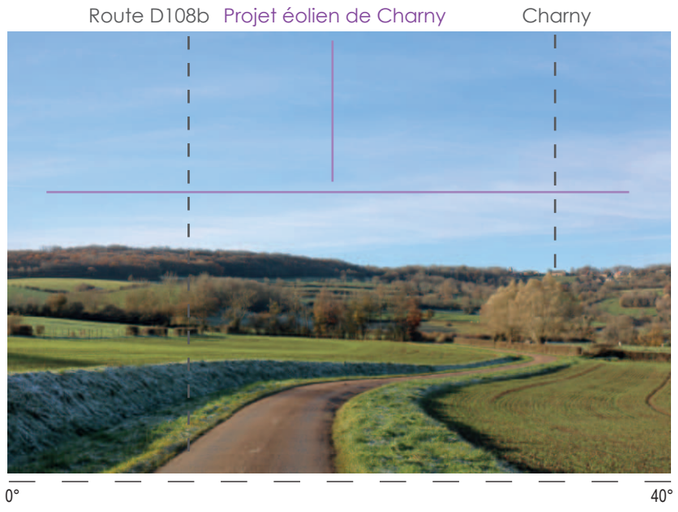

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Villeneuve-sous-Charny - Route D108b

21 - ETAT INITIAL 2/3

Villeneuve-sous-Charny - Route D108b

Villeneuve-sous-Charny - Route D108b

Villeneuve-sous-Charny - Route D108b

Villeneuve-sous-Charny - Route D108b

Villeneuve-sous-Charny - Route D108b

Noidan - Village

Contexte de la prise de vue	Lieu de vie Voie de communication
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Faible
Effet visuel du projet	Fort
Impact du projet	Modéré

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 après-midi	x : 806 201	y : 6 695 041	376 mètres	n°1 : 1,5 km	n°5 : 3,1 km	Nord-Ouest	35°	150°

Le village de Noidan est implanté au pied du plateau cadrant la vallée de l'Armançon. Au niveau du monument aux morts, la trame bâtie plus lâche cadre une ouverture visuelle en direction du plateau dominant le village. Le projet éolien de Charny est partiellement visible, groupé. L'éolienne 1, la plus proche, est la plus prégnante, générant un effet de domination.

Les éoliennes 5 et 6, les plus éloignées sont masquées par le relief et la couronne boisée du plateau qui occulte également une partie des mâts des éoliennes 1, 2 et 3. L'éolienne 4 n'est visible qu'en bout de pale.

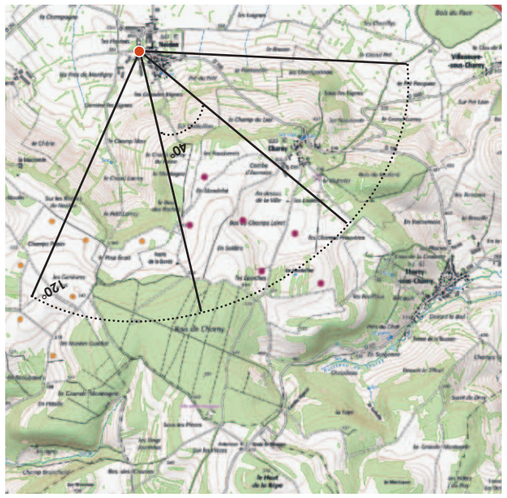

Source : Scan25 IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Noidan - Village

Noidan - Village

Noidan - Village

Noidan - Village

Noidan - Village

Noidan - Village

Missery - Village

Contexte de la prise de vue	Paysage et patrimoine réglementaire Lieu de vie
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Modéré
Effet visuel du projet	Nul
Impact du projet	Nul

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 après-midi	x : 803 689	y : 6 690 608	376 mètres	n°2 : 3,9 km	n°4 : 4,7 km	Sud-Ouest	25°	59°

Le village de Missery est implanté sur les franges de la vallée du Serein, au pied du plateau. Au cœur du village, se dresse le château (monument historique classé). Le monument est également en site inscrit avec la petite église romane entourée de son cimetière clos de murs, l'allée mettant en perspective le château, les jardins à la française, le parc et les parcelles agricoles environnantes. Le projet éolien de Charny, implanté en retrait du plateau, n'est pas visible, occulté par le relief.

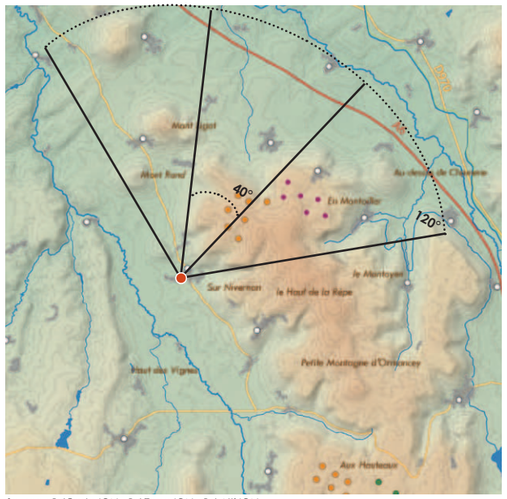

Source : BdCarto IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Château de Missery

0° 40°

Missery

0° 40°

Projet éolien de Charny

0° 40°

Esquisse - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

0° 40°

0° 40°

0° 40°

Missery - Village

Mont-Saint-Jean - Promenade des remparts

Contexte de la prise de vue	Paysage et patrimoine réglementaire
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Modéré
Effet visuel du projet	Nul
Impact du projet	Nul

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 matin	x : 805 797	y : 6 688 809	478 mètres	n°6 : 4,1 km	n°1 : 4,8 km	Sud	20°	22°

Mont-Saint-Jean est un petit village médiéval dont le château (monument historique classé et inscrit), perché sur un éperon rocheux, domine la vallée du Serein. Le château est privé et ne se visite pas. La promenade des remparts (site classé) s'étend le long des remparts du château et elle est intégrée dans les circuits de randonnée PR. Depuis ces allées accessibles au pied des remparts, les alignements d'arbres limitent fortement les vues sur le paysage environnant, y compris en hiver en l'absence de feuilles. Cette végétation importante et l'implantation des éoliennes du projet de Charny en recul du plateau derrière le bois de Charny empêchent toute visibilité.

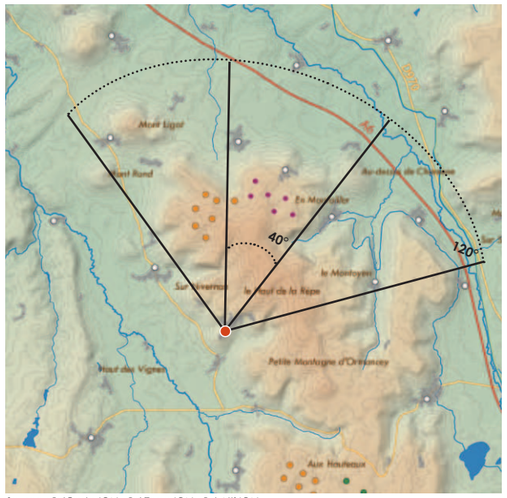

Source : BdCarto IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Esquisse - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Mont-Saint-Jean - Promenade des remparts

Mont-Saint-Jean - Promenade des remparts

Mont-Saint-Jean - Promenade des remparts

Mont-Saint-Jean - Le Haut de la Rèpe

Contexte de la prise de vue	Voie de communication
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Faible
Effet visuel du projet	Modéré
Impact du projet	Modéré
Impact des effets cumulés	Modéré

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 après-midi	x : 806 652	y : 6 690 907	561 mètres	n°6 : 1,9 km	n°1 : 2,7 km	Sud	45°	22°

En venant de la vallée du Serein, la petite route qui traverse le plateau en direction de Charny offre une ouverture visuelle à la faveur des parcelles agricoles avant de pénétrer dans le bois de Charny. Le projet éolien de Charny est partiellement visible derrière le bois qui ne laisse entrevoir que les rotors des éoliennes 1, 2 et 5 et les pales des éoliennes 4 et 6. En tenant compte des effets cumulés, une éolienne du projet éolien des Genèvres sera visible dans le prolongement du projet de Charny, donnant l'impression d'appartenir au même parc au regard des interdistances et tailles apparentes.

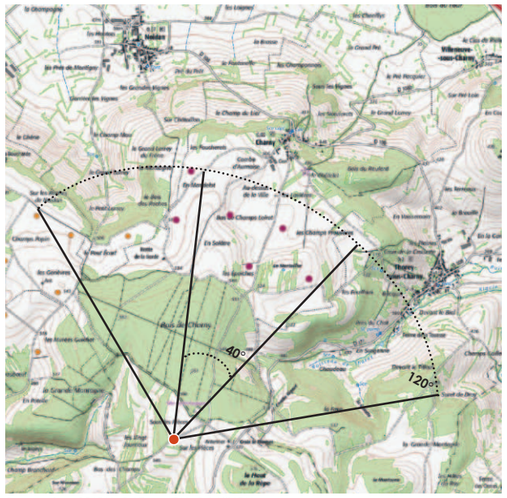

Source : Scan25 IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

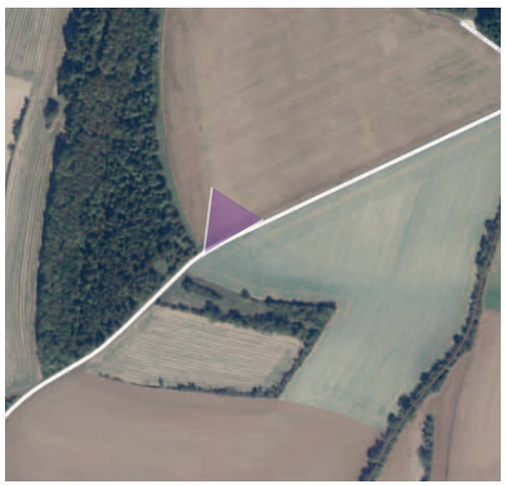

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

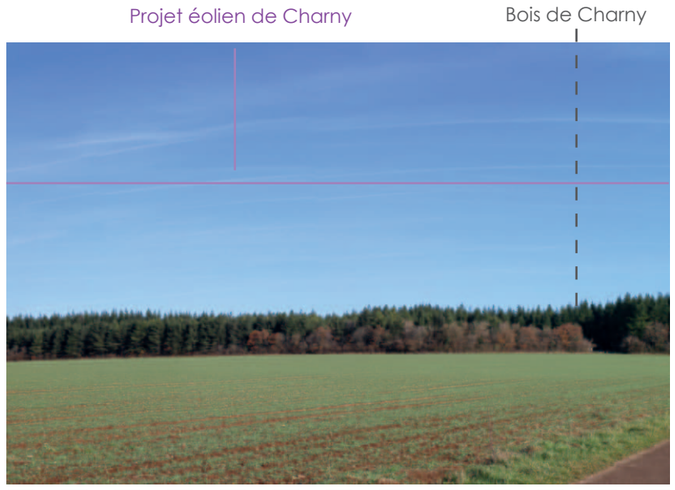

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

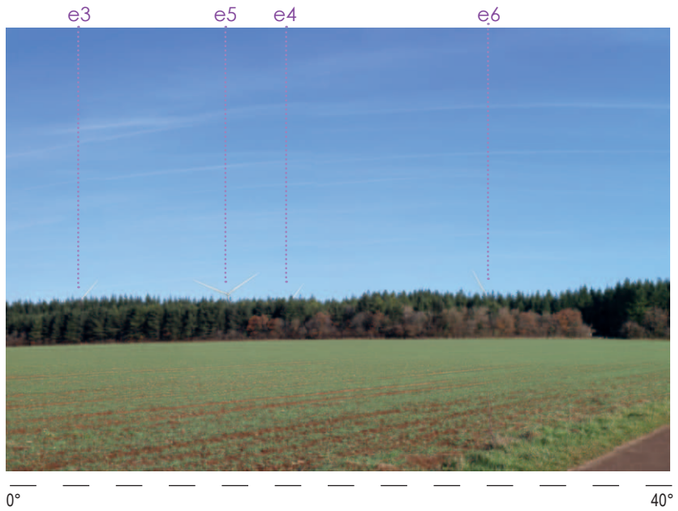

Mont-Saint-Jean - Le Haut de la Rèpe

Mont-Saint-Jean - Le Haut de la Rèpe

Mont-Saint-Jean - Le Haut de la Rèpe

Mont-Saint-Jean - Le Haut de la Rèpe

Mont-Saint-Jean - Le Haut de la Rèpe

Mont-Saint-Jean - Le Haut de la Rèpe

Mont-Saint-Jean - Le Haut de la Rèpe

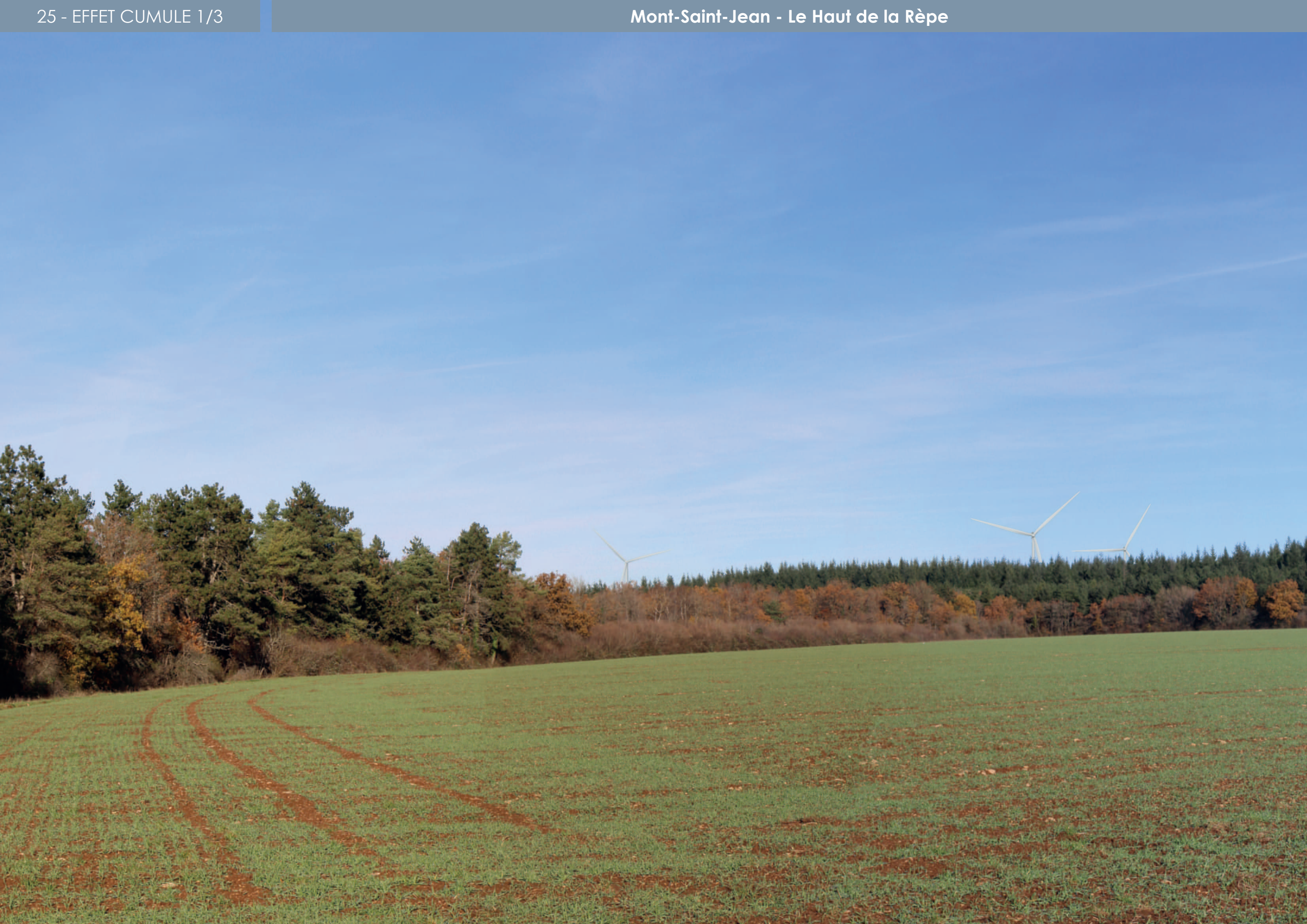

Mont-Saint-Jean - Le Haut de la Rèpe

Mont-Saint-Jean - Le Haut de la Rèpe

Thorey-sous-Charny - Route D108 - Entrée de village

Contexte de la prise de vue	Lieu de vie Voie de communication
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Faible
Effet visuel du projet	Fort
Impact du projet	Modéré

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 matin	x : 809 625	y : 6 692 709	371 mètres	n°5 : 1,6 km	n°2 : 2,9 km	Est	30°	275°

Au pied du plateau de Mont-Saint-Jean qui isole les vallées de l'Armançon et du Serein, le village de Thorey-sous-Charny est implanté dans un vallon affluent de l'Armançon. En entrée de village, la route D108 offre une vue en contre-plongée sur le projet éolien de Charny, partiellement visible sur le plateau. L'éolienne 6, la plus proche, est la plus visible avec un effet de dominance sur le village. Les éoliennes 4 et 5 sont visibles au niveau des rotors derrière le relief boisé. Les éoliennes 1, 2 et 3, les plus éloignées, ne sont pas visibles.

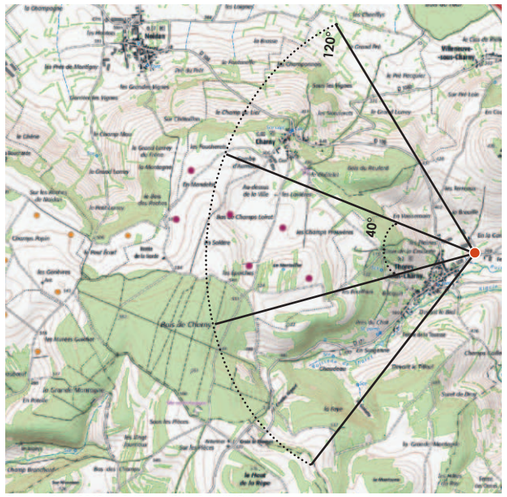

Source : Scan25 IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Thorey-sous-Charny - Route D108 - Entrée de village

Thorey-sous-Charny - Route D108 - Entrée de village

Thorey-sous-Charny - Route D108 - Entrée de village

Thorey-sous-Charny - Route D108 - Entrée de village

Thorey-sous-Charny - Route D108 - Entrée de village

Thorey-sous-Charny - Route D108 - Entrée de village

Thorey-sous-Charny - Village

Contexte de la prise de vue	Lieu de vie
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Faible
Effet visuel du projet	Fort
Impact du projet	Modéré

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024	x : 809 370	y : 6 692 434	378 mètres	n°5 : 1,3 km	n°1 : 2,7 km	Est	80°	284°

Au coeur du village de Thorey-sous-Charny, le bâti et la situation au pied du relief limite les visibilités sur le plateau accueillant le projet éolien de Charny. Seule une partie du projet est perceptible au gré des ouvertures visuelles cadrées par le bâti. L'éolienne 6 est la plus prégnante. Bien que le relief boisé occulte une partie du mât, elle constitue un point d'appel visuel et crée un effet de dominance sur le village avec un contraste d'échelle avec les autres composantes paysagères comme l'église qu'elle domine et concurrence visuellement. L'éolienne 5 est largement occultée par le relief mais ses pales sont prégnantes en arrière-plan de l'église.

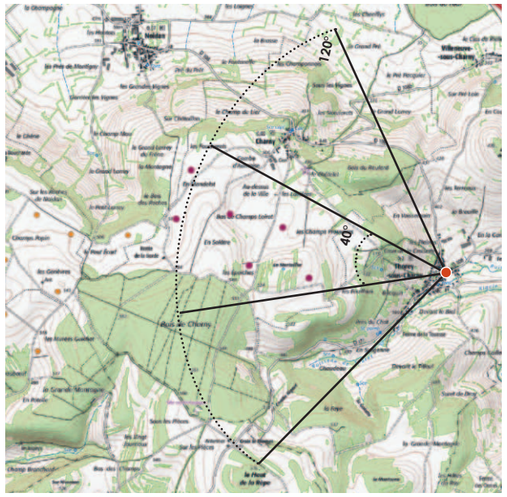

Source : Scan25 IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Projet éolien de Charny

Thorey-sous-Charny

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Thorey-sous-Charny - Village

Thorey-sous-Charny - Village

Thorey-sous-Charny - Village

Thorey-sous-Charny - Village

Thorey-sous-Charny - Village

28 - PRISE DE VUE

Charny - Village

Contexte de la prise de vue	Lieu de vie
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Faible
Effet visuel du projet	Fort
Impact du projet	Modéré

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 matin	x : 807 843	y : 6 693 987	492 mètres	n°4 : 0,9 km	n°2 : 1,4 km	Nord	25°	203°

Le village de Charny est implanté en rebord nord du plateau de Mont-Saint-Jean. Depuis le coeur du village, au niveau de la rue du Château, la vue en direction du plateau est filtrée par le bâti et la végétation. Le projet éolien de Charny est partiellement visible. Les éoliennes 1 et 2 sont largement masquées par le bâti. L'éolienne 3 dans l'axe de la rue est filtrée par la végétation en hiver avec l'absence de feuilles et sera davantage occultée en présence du feuillage. Les éoliennes 4 et 6 sont visibles au-dessus du bâti, ainsi que les pales de l'éolienne 5. L'éolienne 4 est la plus prégnante. Bien que partiellement visible, le projet éolien est prégnant depuis le village de Charny avec un contraste d'échelle important et une concurrence visuelle entre certaines éoliennes et les éléments bâtis comme l'église.

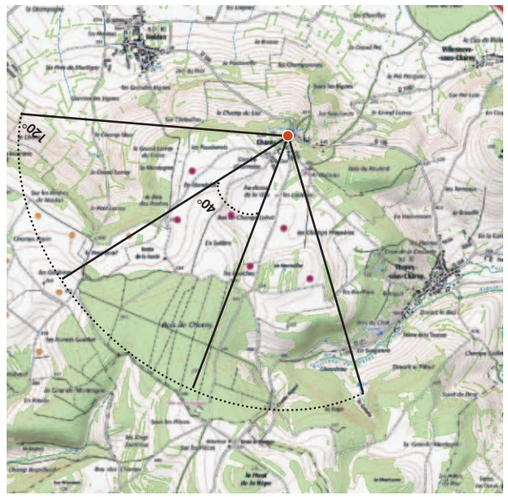

Source : Scan25 IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Charny

0° 40°

Projet éolien de Charny

0° 40°

0° 40°

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

e6 e4 e5

0° 40°

e3

0° 40°

e1

0° 40°

Charny - Village

Charny - Village

Charny - Village

Charny - Village

Charny - Village

Charny - Village

Charny - Combe d'Aumaise - Exploitation agricole

Contexte de la prise de vue	Lieu de vie
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Faible
Effet visuel du projet	Fort
Impact du projet	Modéré
Impact des effets cumulés	Modéré

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 matin	x : 807 583	y : 6 693 717	510 mètres	n°3 : 0,8 km	n°5 : 1,2 km	Nord	100°	189°

A proximité de l'exploitation agricole située aux abords de Charny, au lieu-dit Combe d'Aumaise, le vaste parcellaire des cultures ponctué d'arbres repères offre de larges ouvertures visuelles sur le plateau agricole et le bois de Charny. La vue est franche sur le projet éolien de Charny qui occupe une large emprise dans le champ visuel. Très prégnantes, les six éoliennes forment un double alignement relativement régulier, en quinconce et sans superposition. Le contraste d'échelle est fort avec les composantes paysagères du plateau. En tenant compte des effets cumulés, le projet éolien des Genèvres s'inscrira en arrière-plan du projet éolien de Charny, moins prégnant car plus éloigné depuis ce point de vue.

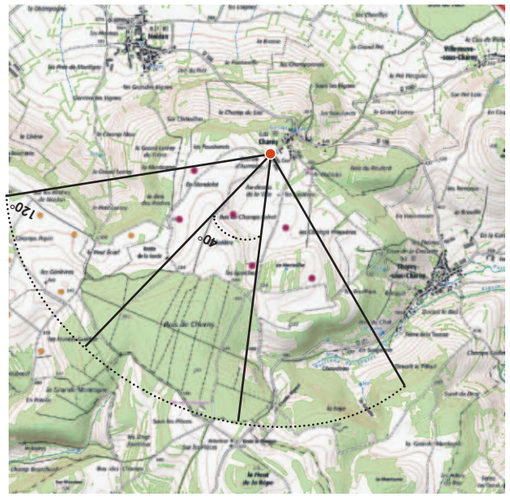

Source : Scan25 IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Bois de Charny

Projet éolien de Charny

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Charny - Combe d'Aumaise - Exploitation agricole

Charny - Combe d'Aumaise - Exploitation agricole

Charny - Combe d'Aumaise - Exploitation agricole

Charny - Combe d'Aumaise - Exploitation agricole

Charny - Combe d'Aumaise - Exploitation agricole

Charny - Combe d'Aumaise - Exploitation agricole

Charny - Combe d'Aumaise - Exploitation agricole

Charny - Le châtelet - Croix

Contexte de la prise de vue	Patrimoine réglementaire
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Faible
Effet visuel du projet	Fort
Impact du projet	Modéré
Impact des effets cumulés	Modéré

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 matin	x : 808 000	y : 6 693 608	500 mètres	n°4 : 0,6 km	n°2 : 1,3 km	Nord	90°	217°

A l'écart du village de Charny, la croix du XVIe siècle (monument historique classé) située le long de la voie au lieu-dit le Châtelet offre une vue sur le plateau agricole ponctué d'arbres repères et le bois de Charny. La vue est franche sur le projet éolien de Charny qui occupe une large emprise dans le champ visuel. Très prégnantes, les six éoliennes composent une trame linéaire relativement régulière malgré des hauteurs apparentes et des interdistances hétérogènes. Le contraste d'échelle est fort avec les composantes paysagères du plateau. L'éolienne 4, la plus proche, est la plus prégnante. En tenant compte des effets cumulés, le projet éolien des Genèvres s'inscrira en arrière-plan du projet éolien de Charny, moins prégnant car plus éloigné depuis ce point de vue.

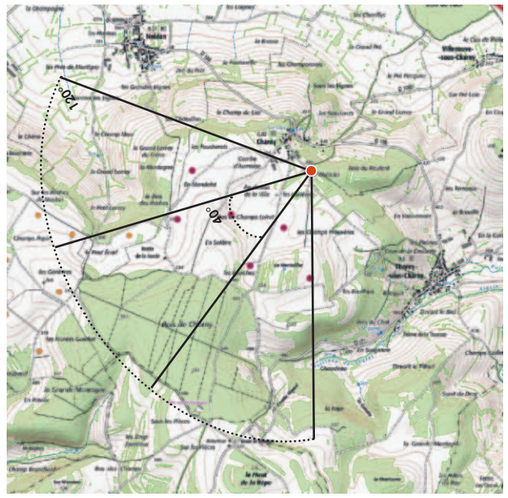

Source : Scan25 IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

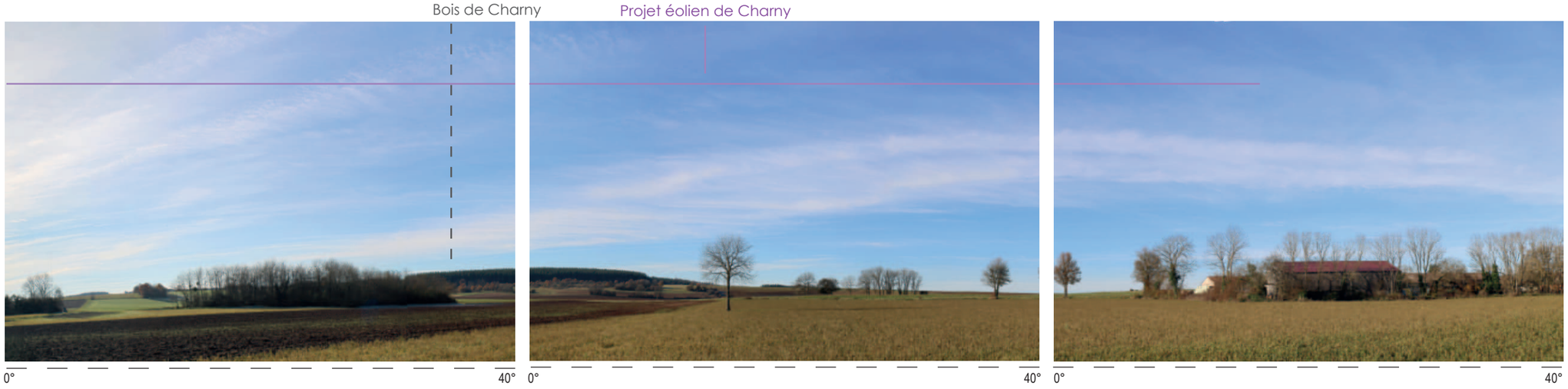

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Charny - Le châtelet - Croix

Charny - Le châtelet - Croix

Charny - Le châtelet - Croix

Charny - Le châtelet - Croix

Charny - Le châtelet - Croix

Charny - Le châtelet - Croix

Charny - Le châtelet - Croix

Charny - Le châtelet - Croix

Charny - Le châtelet - Croix

Charny - Sortie sud du village

Contexte de la prise de vue	Voie de communication
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Faible
Effet visuel du projet	Fort
Impact du projet	Modéré
Impact des effets cumulés	Modéré

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Août 2024 matin	x : 807 816	y : 6 693 549	506 mètres	n°4 : 0,5 km	n°2 : 1,2 km	Nord	110°	208°

En sortie sud du village en direction du plateau, la petite route traverse le vaste parcellaire des cultures ponctué d'arbres repères. Elle offre de larges ouvertures visuelles sur le plateau agricole et le bois de Charny. La vue est franche sur le projet éolien de Charny qui occupe une large emprise dans le champ visuel. Très prégnantes, les six éoliennes forment un double alignement régulier, en quinconce et sans superposition. Le contraste d'échelle est fort avec les composantes paysagères du plateau. En tenant compte des effets cumulés, le projet éolien des Genèvres s'inscrira en arrière-plan du projet éolien de Charny, moins prégnant car plus éloigné depuis ce point de vue.

Source : Scan25 IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

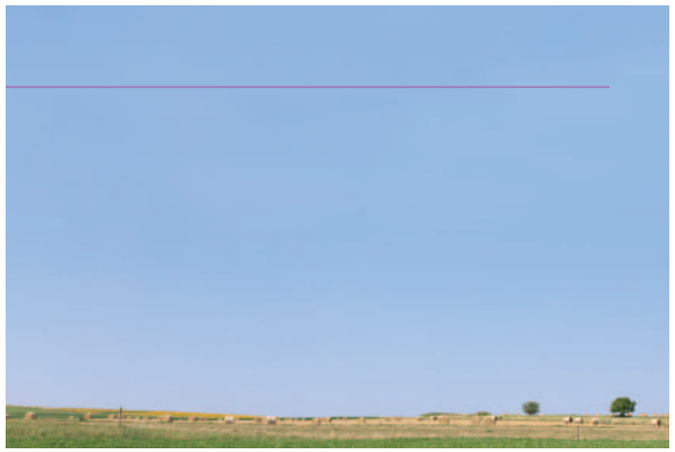

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

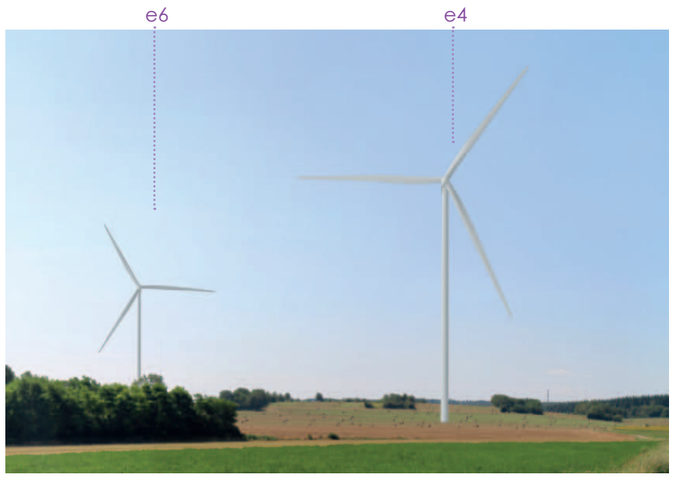

Charny - Sortie sud du village

Charny - Sortie sud du village

Charny - Sortie sud du village

Charny - Sortie sud du village

Charny - Sortie sud du village

Charny - Sortie sud du village

Charny - Sortie sud du village

Charny - Sortie sud du village

Charny - Sortie sud du village

Charny - Bois de Charny

Contexte de la prise de vue	Voie de communication
Environnement de la prise de vue	Ouverture visuelle
Enjeu du lieu de la prise de vue	Faible
Effet visuel du projet	Fort
Impact du projet	Modéré

Date de la prise de vue	Coordonnées de la prise de vue (Lambert93)		Altitude de la prise de vue	Distance éolienne la plus proche	Distance éolienne la plus éloignée	Situation par rapport au projet	Champ visuel des éoliennes	Azimut
Novembre 2024 après-midi	x : 807 435	y : 6 692 400	529 mètres	n°6 : 0,2 km	n°1 : 1,3 km	Sud	130°	3°

A la sortie du bois de Charny en direction du village de Charny, la petite route offre de larges ouvertures visuelles sur le plateau agricole, filtrées par la végétation. Le projet éolien de Charny occupe une très large emprise dans le champ visuel (l'éolienne 2 est visible depuis cet axe mais au-delà du champ visuel de 120°, elle n'apparaît donc pas sur le photomontage). Les éoliennes 1, 2 et 6 sont partiellement masquées par la végétation du plateau. L'éolienne 5 est la plus prégnante. Le contraste d'échelle entre les éoliennes et les composantes paysagères du plateau est fort, notamment les éléments bâtis.

Source : Scan25 IGN - Bd Topo IGN - Bd Alti IGN

Source : IGN Orthophoto

Etat initial - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

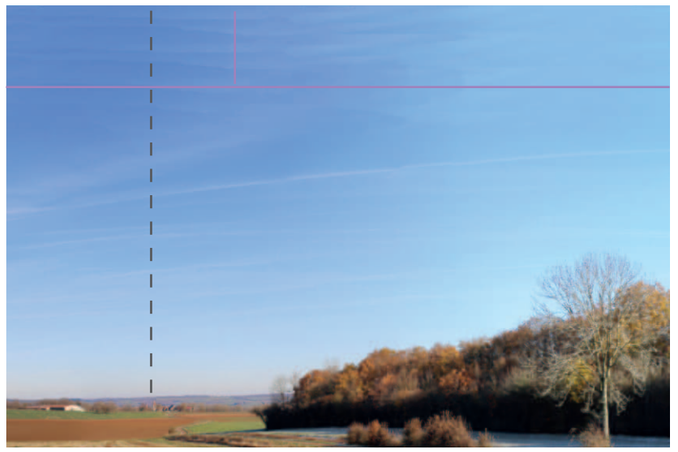

Etat projeté - champ visuel élargi de la prise de vue (120°)

Charny - Bois de Charny

Charny - Bois de Charny

Charny - Bois de Charny

Charny - Bois de Charny

Charny - Bois de Charny

Charny - Bois de Charny